



Le patrimoine culturel bâti,
un outil de développement touristique pour le
territoire du Grand Briançonnais ?



Rapport de stage

Présenté par

Emma Thibaud

Master 2 : Sciences et Technologie

Mention : Sciences Appliquées à La Montagne, Spécialité : EPGM

Maître de Stage : **Dominique Manai**

Pays du Grand Briançonnais

12 mars au 7 septembre 2012



Notice analytique

Stagiaire	Maître de stage en entreprise	Responsable de stage de l'Université de Savoie
Thibaud Emma M2 EPGM CISM Université de Savoie Emma.Thibaud@etu.univ-savoie.fr	Dominique Manai Directeur Pays du Grand Briançonnais Des Ecrins au Queyras 04 92 23 01 01 / 06 01 49 65 93 d.manai@paysgrandbrianconnais.fr	Nathalie Cayla Pôle Montagne Université de Savoie 04 79 75 81 27 Nathalie.cayla@univ-savoie.fr

Résumé

Le Pays du Grand Briançonnais est un territoire de montagne dont l'économie est principalement liée au tourisme. Le tourisme s'est développé autour des stations de sports d'hiver mais aussi l'été autour de l'offre de randonnée. Le territoire bénéficie d'un patrimoine culturel assez important et notamment de deux sites Vauban inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce patrimoine est valorisé mais les projets sont réalisés à l'échelle d'une Commune ou parfois de plusieurs Communes. Il en est de même pour la communication. De ce fait, l'information circule peu sur le territoire et la population touristique ne bénéficie pas de la totalité de l'offre. Actuellement, la majorité des touristes viennent pour pratiquer des activités de pleine nature, mais ils ne sont pas réticents à s'intéresser au patrimoine culturel, considéré comme un complément.

Remerciements

Je remercie tout d'abord le Pays du Grand Briançonnais de m'avoir accueilli pour réaliser mon stage de fin d'étude et de découvrir par la même occasion les Hautes-Alpes. Je remercie particulièrement Dominique Manai, directeur, pour m'avoir aiguillé durant l'étude ainsi que tous les élus et professionnels ayant participé de près ou de loin à sa réalisation.

Je remercie gracieusement les acteurs qui ont consacré un peu de leur temps pour répondre à mes questions qui étaient parfois nombreuses.

Je remercie également tous mes collègues de travail qui, chacun dans leur spécialité, ont collaboré au bon déroulement de ce stage.

Sommaire

INTRODUCTION	1
I. LE GRAND BRIANÇONNAIS, UN TERRITOIRE MARQUE PAR L'ACTIVITE TOURISTIQUE.....	2
1. <i>La structure du Pays du Grand Briançonnais</i>	2
2. <i>Un territoire de montagne au passé historique fort</i>	3
1) Un territoire des Alpes du Sud	3
2) Des évènements historiques importants	6
3. <i>Un développement économique lié principalement au tourisme.....</i>	10
4. <i>Objectif de l'étude.....</i>	12
II. LE PATRIMOINE CULTUREL BÂTI UN COMPLEMENT TOURISTIQUE	14
1. <i>Méthodologie de l'étude.....</i>	14
1) Cadre de l'étude.....	14
2) Bases de données	14
3) Contact avec les acteurs	15
4) Contact avec la population touristique.....	19
5) Réunion de suivie.....	21
2. <i>Etat des lieux.....</i>	23
1) Un potentiel avéré	23
a Un patrimoine culturel bâti riche	23
b De multiples acteurs locaux.....	24
c Une offre touristique multiple liée au patrimoine culturel bâti	28
d Mais une communication cloisonnée axée sur les sports de nature	33
2) Mais un complément de séjour	38
a Pour les acteurs locaux	38
b Et la population touristique	39
3) Des financements difficiles mais existants et une volonté de mise en réseau	41
a Soutien financier et impulsion	41
b Conseil et Expertise	43
c La mise en réseau	45
III. LE PATRIMOINE CULTUREL BÂTI POUR DEMAIN	47
1) Des constats.....	47
2) Des pistes d'action	50
a Pour demain	50
b Et après-demain.....	51
CONCLUSION.....	53

Introduction

Le Pays du Grand Briançonnais est un territoire de montagne qui, au cours de l'histoire, s'est développé autour des stations de ski. Elles ont apporté les premiers vacanciers et sont devenues une réelle activité économique. Les infrastructures d'hébergements se sont développées de même que les sentiers de randonnées et autres activités pouvant faire revenir les touristes l'été. Aujourd'hui encore l'économie du territoire est fortement liée à la fréquentation touristique. Les infrastructures et activités se sont développées au cours des années mais l'offre principale s'articule autour des sports d'hiver et des activités de pleine nature.

La neige n'étant plus une certitude et la population touristique de plus en plus exigeante l'offre touristique se doit de se diversifier. Le territoire bénéficiant d'un patrimoine culturel assez important et notamment de deux sites Vauban inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, les élus souhaitent développer davantage l'offre liée au patrimoine culturel. L'étude présentée par la suite a pour objectif de dresser un portrait de l'offre touristique actuelle liée au patrimoine culturel bâti. Cet état des lieux permettra de plus de faire ressortir les pistes de travail à développer.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un stage de fin d'étude et est financée avec le concours de l'Europe, de la Région PACA et du Conseil Général 05.

Dans un premier temps, ce rapport présentera le territoire du Pays du Grand Briançonnais ainsi que la structure associée. Cette rapide présentation permettra de comprendre les enjeux du territoire et les raisons qui font du tourisme l'une des principales sources d'économie. Dans la seconde partie, nous nous intéresserons plus particulièrement au patrimoine culturel bâti et ce qui fait de lui un complément touristique. Pour finir nous aborderons les points qu'il semble nécessaire de développer pour valoriser davantage le patrimoine culturel bâti et en faire une réelle offre touristique.

I. Le Grand Briançonnais, un territoire marqué par l'activité touristique

1. La structure du Pays du Grand Briançonnais

Le Pays du Grand Briançonnais est une association créée en avril 2006 par quatre Communautés de Communes du Département des Hautes-Alpes (05) de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. La création de Pays est issue de la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) de 1995 et de la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) de 1999. Ils existent par convention avec la Région et l'Europe à travers l'Etat.

Un Pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale. Cette structure encourage les démarches de concertation et de coordination. Elle a un rôle fédérateur et constitue un niveau d'impulsion pour élaborer et conduire une stratégie de développement territorial.

Les trente-sept Communes (cf. Carte n°1) qui composent le Pays du Grand Briançonnais sont réparties dans les Communautés de Communes du Briançonnais (12 Communes), de l'Escarton du Queyras (8 Communes), du Guillestrois (8 Communes) et du Pays des Ecrins (9 Communes). Ce Pays a une présidence tournante, tous les dix-huit mois, par le Président d'une des quatre Communautés de Communes adhérentes au Pays. Le Pays emploie actuellement six personnes pour gérer et animer quatre pôles : le programme LEADER, le pôle Bois et Energie, le pôle gestion intégrée des risques naturels et le Conseil de Développement.



Carte n° 1 : Territoire du Pays du Grand Briançonnais (Source : Pays du Grand Briançonnais, 2004)

2. Un territoire de montagne au passé historique fort

1) Un territoire des Alpes du Sud

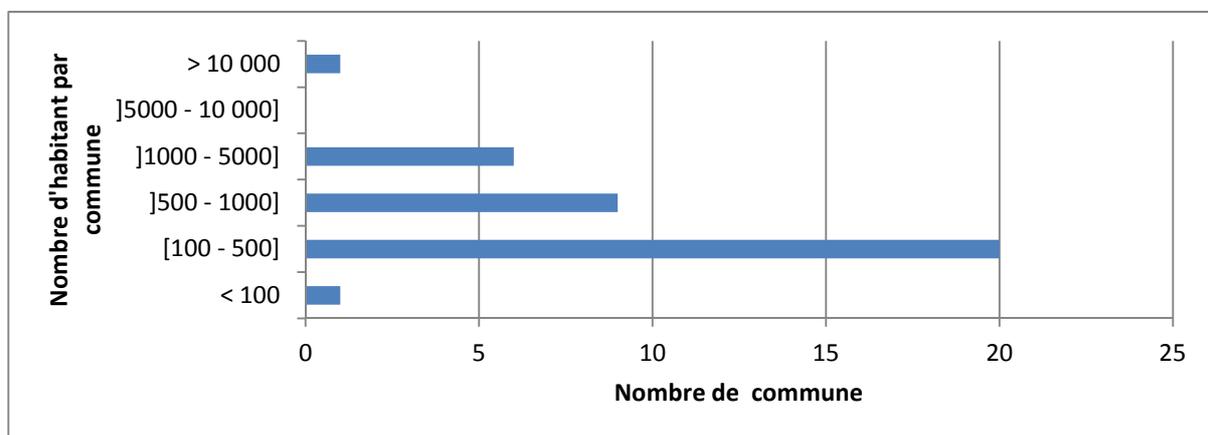
Le pays du Grand Briançonnais se situe à l'extrémité Nord du Département des Hautes-Alpes (05). Il est transfrontalier avec les départements de l'Isère (38), de la Savoie (73) et des Alpes-de-Haute-Provence (04) ainsi qu'avec l'Italie (cf. Carte n°2).



Carte n° 2 : Territoire du Pays du Grand Briançonnais, E. Thibaud d'après Géoportail, 2012

C'est un territoire de montagne et de haute montagne avec une altitude moyenne supérieure à 1 800 m. La vallée de la Durance structure le territoire et draine la quasi totalité des cours d'eau qui prennent source sur ce territoire. Seule la Romanche qui prend sa source au Nord du massif des Ecrins, au pied du glacier plat des Agneaux, s'écoule vers l'Isère. Le resserrement des vallées au dessus d'Embrun facilite la montée de vents chauds de la Provence jusqu'au pied du Pelvoux. Le territoire reçoit donc très peu de pluie et un fort ensoleillement ce qui rend les versants orientés sud presque steppiques. Au dessus de 1500-2000m d'altitude, le climat se refroidit et le sol est souvent enneigé mais la limite des neiges éternelles est plus élevée que dans les Alpes du Nord. La Haute Romanche, quant à elle, connaît un climat plus proche du climat nord-alpin plus contrasté entre la sécheresse d'été et l'enneigement hivernal.

Le Pays (données INSEE¹ de 2009) a une superficie de 2130 km² et est peuplé par environ 34 000 habitants, ce qui correspond à 37% du territoire et 25% de la population des Hautes-Alpes. La densité de population est proche de 15 habitants/km² contre 23 habitants/km² dans le Département qui est l'un des moins peuplés de France. Le Pays du Grand Briançonnais compte en moyenne 921 habitants/Commune. La plus grande ville est Briançon avec près de 12000 habitants, elle fait partie de la Communauté de Communes du Briançonnais. On trouve ensuite deux villes de plus petite taille avec environ 2 300 habitants : L'Argentière-La Bessée qui fait partie de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins et Guillestre, de la Communauté de Communes du Guillestrois. Le reste de la population est regroupé en village (cf. Graphique n°1), dont plus de la moitié compte moins de 500 habitants.



Graphique n° 1 : Taille des communes du Pays du Grand Briançonnais d'après les données de la population municipale de 2009 de l'INSEE², E. Thibaud, 2012

Ce territoire situé à environ 110 km de Turin, 120 km de Grenoble et 270 km de Marseille, est au carrefour de trois grands bassins économiques (cf. Carte n°2). Les bassins de vie et les axes de circulation sont concentrés dans les vallées (Clarée, Durance, Guisane, Gyronde et Guil). L'accès principal (cf. Carte n°3) se fait par la N94 qui rejoint la ville de Gap (05) à l'Italie. Elle traverse le Pays, en suivant le lit de la Durance du col de Montgenèvre (1850m d'altitude), ouvert à l'année, à Saint Clément-sur-Durance (875m d'altitude). Les accès secondaires se situent au niveau de cols de haute montagne :

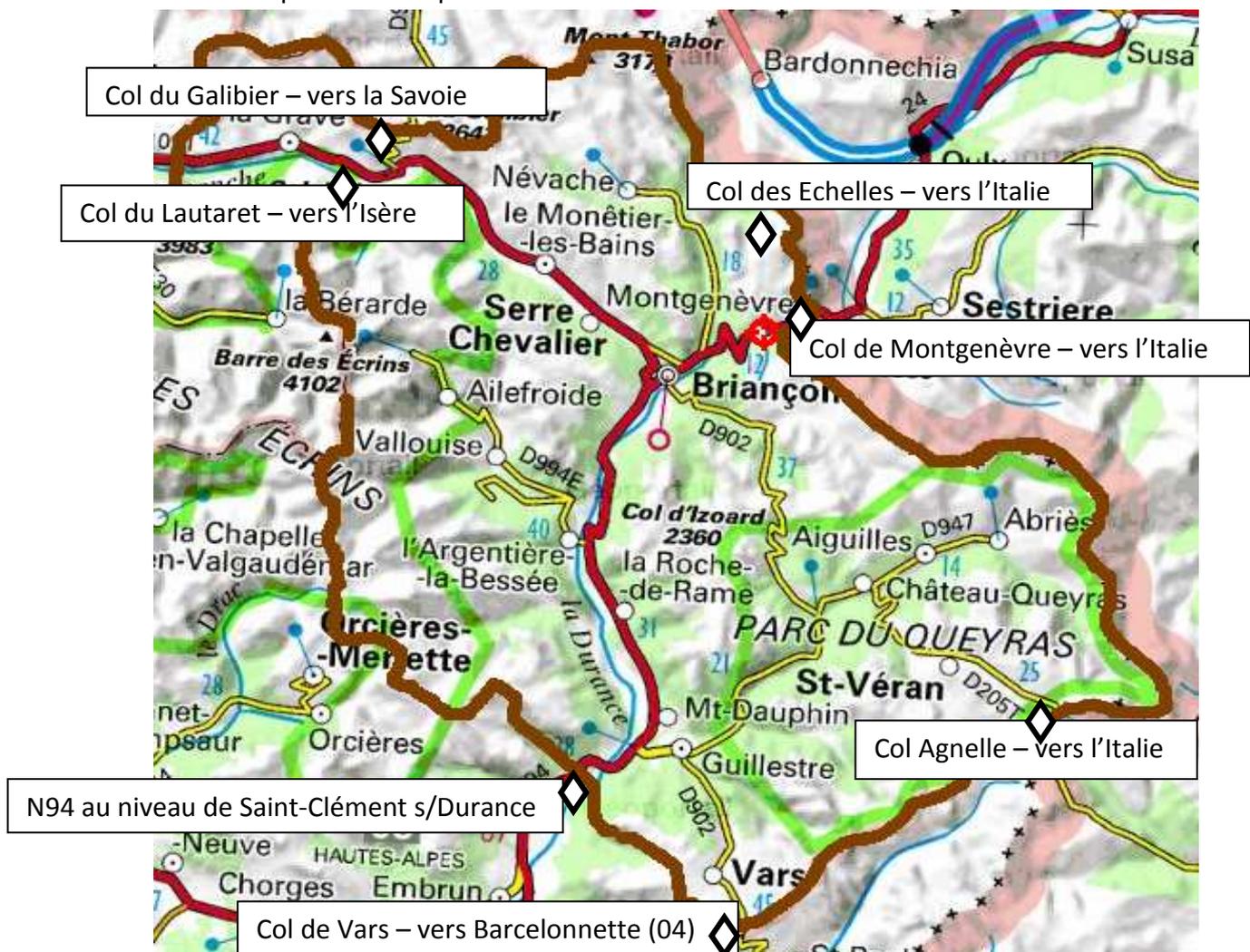
¹ www.insee.fr consulté le 18 juillet 2012

² www.insee.fr consulté le 18 juillet 2012

- Lautaret 2058m,
- Vars 2108 m,
- Agnel 2740m (fermé l'hiver)
- Galibier 2642 m (fermé l'hiver) et
- Les Echelles 1762m (fermé l'hiver)

Le territoire ne bénéficie pas d'aéroport et les plus près sont à Turin à 100km, Grenoble Saint-Geoirs à 126 km et Marseille à 221km. L'autoroute se termine à 60 km au sud et à 75 km au nord du Pays. Côté italien elle s'arrête à 20 km. Un itinéraire ferroviaire remonte la vallée de la Durance jusqu'à Briançon, desservant trois gares dans le Pays. La gare TGV la plus proche se situe à Oulx en Italie à 20km. De ce fait, le Pays reste un territoire enclavé davantage en raison de la médiocrité de ses infrastructures de communication qu'en raison de sa situation géographique.

Le territoire présente une unité géographique, culturelle, économique et sociale fortement reliée à son passé historique.



Carte n° 3 : Principaux axes de circulation en Grand Briançonnais, E. Thibaud d'après Géoportail, 2012

2) Des évènements historiques importants

Plusieurs évènements ont marqué le territoire. Ils expliquent notamment le développement économique actuel et les relations privilégiées avec le Piémont italien.

- **Le Dauphiné et le territoire des Escartons**

Au XI^e siècle, la province française du Dauphiné est formée sous l'impulsion des Comtes d'Albon (Conseil Général des Hautes-Alpes, 2002). Jusqu'au XI^e siècle l'économie repose surtout sur la production agricole locale. Au XII^e siècle les échanges commerciaux sur de longues distances fleurissent jusqu'au milieu du XVI^e siècle. La population urbaine croît et une monnaie plus abondante favorise l'achat de denrées produites ailleurs. Les forêts sont défrichées afin de gagner des terres cultivables, de construire des bâtiments et de se chauffer. Les mines de fers et d'argents de l'Argentière, Freissinières et du Queyras sont peu à peu abandonnées car trop difficiles à exploiter.

Le 29 mai 1343, les Communautés du Briançonnais achètent les droits seigneuriaux au Dauphin Humbert II de Viennois. Cette transaction est l'aboutissement de processus politiques et sociaux qui se sont déroulés sur plusieurs siècles pendant lesquels le Briançonnais a construit une identité politique. Cette transaction, nommée Charte des Escartons, permet l'exercice d'un statut d'autonomie et certains privilèges. La communauté est composée de cinq Escartons (cf. Carte n°4).

- l'Escarton du Briançonnais (qui correspond aujourd'hui à la Communauté de Communes du Briançonnais et la vallée de Vallouise),
- l'Escarton du Queyras (qui correspond à l'actuelle Communauté de Communes du Queyras),
- l'Escarton d'Oulx (Vallée de la Doire Ripaire et la Haute vallée du Cluson, en Italie),
- l'Escarton de Pragelato (Italie),
- l'Escarton du Châteaudauphin (La Val Varache, Italie)

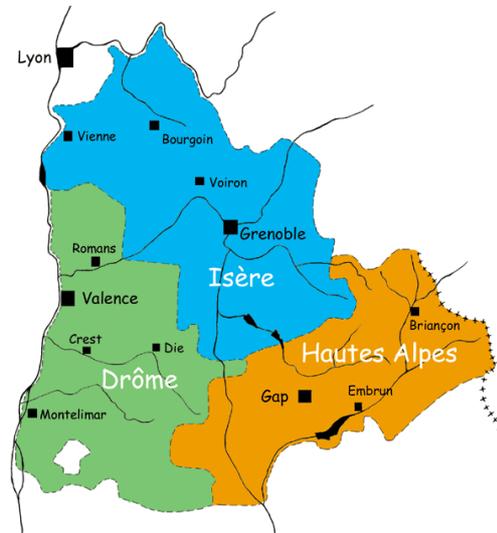


Carte n° 4 : Territoire des Escartons, (Source : site internet de l'Escarton d'Oulx³)

³ www.escarton-oulx.eu consulté le 25 août 2012

Sur ce territoire l'alphabétisation est telle que neuf habitants sur dix savent lire, écrire, et faire des calculs mathématiques. La profession la plus répandue est celle d'enseignant. Il s'agit d'un cas particulier dans l'Europe de cette époque. Durant les mois d'hivers, de nombreux enseignants partent en Provence ou dans la région lyonnaise afin d'exercer. Cette émigration permet de ramener le l'argent au printemps et « les bouches à nourrir » durant l'hiver sont moins nombreuses.

Le Dauphiné est rattaché en 1349 au royaume de France et appartient alors au fils du roi, le Dauphin. Le territoire conserve toutefois une certaine autonomie jusqu'en 1457. La Province continue de s'agrandir au sein de la France et acquiert sa forme définitive au XVe siècle. Le Dauphiné s'étend alors sur les trois départements actuels de l'Isère, la Drôme et des Hautes-Alpes (cf. Carte n°5).



Carte n° 5 : Territoire du Dauphiné, (Source : site internet « un monde à lire »⁴)

- **La place forte des religions**

Les Vaudois sont les adeptes d'un nouveau courant religieux, initié par Pierre Valdo au XIIe siècle, qui refuse les apparences matérielles de l'église romaine. Ils sont chassés de Lyon au XIIe siècle et migrent alors dans toute l'Europe. Ils s'implantent solidement sur les versants des Alpes dauphinoises et piémontaises entre le XIIIe et XIVe siècle (Groffier J., 1981). Ils sont fortement présents dans les vallées de Vallouise et de Freissinières. Mais en 1352, l'archevêque d'Embrun est chargé officiellement par le pape Clément VI de prendre des mesures contre les Vaudois. A cette époque on estime à près de 50 000 le nombre de vaudois dans les diocèses d'Embrun et de Turin. Au milieu du XIVe siècle commence les premières émigrations vers le Luberon et la Calabre. Durant tout le XVe siècle, avec des périodes d'accalmie, parfois de plusieurs décades, les persécutions et les répressions se succèdent. C'est à la fin du XVe siècle, lors de l'annonce de la Réformation, qu'une grande

⁴ www.mondalire.com consulté le 25 août 2012

partie des Vaudois adhère au protestantisme. La vallée de Freissinières est devenue un des hauts lieux du protestantisme.

- **Vauban et ses fortifications**

Durant l'été 1692 (Conseil Général des Hautes-Alpes, 2002), les troupes du duc de Savoie, renforcées de protestants français et de vaudois, assiègent de nombreux villages des Hautes-Alpes et détruisent tous les ponts sur la Durance jusqu'à Sisteron. Sur ordre du roi Louis XIV, Vauban le commissaire des fortifications consolide alors la défense des Alpes. Dès octobre 1692, des projets sont définis et aussitôt entrepris. L'enceinte médiévale de Briançon est doublée de nouveaux remparts et les places de Château Queyras sont renforcées. C'est en 1693 que commence l'édification de la forteresse de Mont-Dauphin, construite de toute pièce par Vauban sur un éperon rocheux.

En 1713, lors du traité d'Utrecht, Louis XIV cède les Escartons de Château-Dauphin, d'Oulx et de Pragelas au Duché de Savoie en échange de la vallée de Barcelonnette. La frontière est, pour la première fois, délimitée suivant la ligne de partage des eaux. Briançon devient ville frontière autour de laquelle de nouvelles lignes de défenses sont établies : le fort de Têtes, le fort du Randouillet, le fort d'Anjou, le fort des Salettes et les redoutes du Point-du-Jour. N'étant plus à la porte de la frontière, la place forte de Mont-Dauphin est relayée à un second plan au niveau militaire (cf. Carte n°6).



Carte n° 6 : Frontière du Dauphiné suite au traité d'Utrecht, 1713, d'après Conseil Général des Hautes-Alpes, 2002

Par décret du 11 novembre 1789, l'Assemblée constituante entreprend la division de la France en département. Celui des Hautes-Alpes est conçu avec une relative cohérence historique et administrative mais non géographique ni religieuse. La Commune de la Grave s'y rattache pour des raisons de commodités de communication. De plus, elle espère pouvoir jouir des avantages dont dispose le pays briançonnais grâce à la charte des Escartons. Cependant cette dernière prend fin peu de temps après la révolution française abolissant les privilèges accordés à la population.

- **Un nouvel essor au développement économique**

Dans le pays où l'on dit qu' « il y a deux saisons, l'hiver et l'hiver prochain », la saisonnalité est nécessaire. Une part de la population va se « vendre » durant l'hiver dans les contrées plus clémentes, en tant qu'enseignant mais aussi ouvrier. Peu à peu une grande part de la population quitte le pays, l'agriculture ne permettant pas de subvenir à leurs besoins.

Le développement des voies de communications joue un rôle prépondérant dans l'orientation des activités humaines des Hautes-Alpes (Conseil Général des Hautes-Alpes, 2002). Tout au long du XIXe siècle, des ponts et des voies de communication sont construits et les cols sont aménagés grâce aux fameux refuges « Napoléon » (en partie payé sur dotation de l'empereur Napoléon III en souvenir du passage de son oncle dans sa région en 1815). Le réseau routier remplace peu à peu le transport à dos d'animaux et le flottage en radeau sur la Durance. Le train fait son apparition jusqu'à Briançon en 1894.

Au XIXe siècle, le développement des transports, la mécanisation de l'agriculture et l'émigration humaine, entraînent progressivement la réduction des surfaces cultivées et leur concentration sur les zones les plus favorables. Depuis, les forêts ne cessent de gagner l'espace rendu disponible. Durant les mois d'hiver certains agriculteurs exploitent des mines artisanales (certaines sont exploitées jusqu'au milieu du XXe siècle). Ces extractions permettent au XXe siècle d'ouvrir plusieurs petites usines métallurgiques, mais les industries qui occupent le plus de mains d'œuvre sont le textile et l'industrie de la schappe (peignage et filature des déchets de soie).

L'essentiel des activités industrielles périclitent avec le développement des moyens de transport qui mettent à porter des Hauts-Alpins les productions moins chères issues de la grande industrie.

Dès la fin du XIXe siècle l'hydroélectricité permet de relancer une activité industrielle. Gilbert Planche crée plusieurs usines électrométallurgiques notamment à l'Argentière-La Bessée. Les usines des Hautes-Alpes ferment peu à peu car le manque d'infrastructure de communications ne permet pas de rivaliser avec d'autres sites de productions, notamment en Savoie.

L'arrivée de riches étrangers, venus à l'assaut des sommets, crée des vocations de guides et de porteurs au sein de la population. Le premier téléphérique est installé en 1941 à Chantemerle (Serre Chevalier). Peu à peu, les villages s'équipent de remontées mécaniques et d'infrastructures hôtelières. L'activité prend son véritable envol à partir de 1960 avec la création des stations de sports d'hiver de masse comme Vars et Serre-Chevalier. La création du Parc National des Ecrins en 1973 et du Parc Naturel Régional du Queyras en 1977 constitue également un atout touristique majeur. Le tourisme d'été se développe avec les chemins de randonnées et les lacs artificiels. Cette économie touristique a des conséquences fortes sur la structure de l'emploi dans les Hautes-Alpes, favorisant la saisonnalité avec ses atouts et ses contraintes.

3. Un développement économique lié principalement au tourisme

Le poids du tourisme dans l'emploi pour le Département des Hautes-Alpes est très important. En effet « *Si la part des Hautes-Alpes dans l'emploi touristique régional est faible (6,2 %), ce département s'inscrit au premier rang régional pour le poids du tourisme dans l'emploi départemental (15,6 % contre 7,5 % en moyenne régionale), avec 9100 emplois liés au tourisme en 2007. C'est dans le bassin touristique de Briançon que la part du tourisme est la plus forte, avoisinant les 30 %, alors qu'elle n'est que de 10 % dans le bassin de Gap.* » (INSEE⁵, donnée de 2007). Dans les stations comme Serre-Chevalier, Montgenèvre et Vars l'emploi lié au tourisme représente 70 à 81 % de l'emploi total (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2012).

⁵ www.insee.fr consulté le 18 juillet 2012

Le département (Comité Départemental du Tourisme, 2010) présente une double saisonnalité, hivernale et estivale, avec des pics d'emploi de niveaux proches en janvier-février-mars et en juillet-août. À ces périodes, l'emploi est 1,7 fois supérieur à celui des creux de mai, octobre et novembre. Cette amplitude est proche de la moyenne régionale. Les Hautes-Alpes présentent de nombreuses spécificités touristiques liées au patrimoine naturel et à sa richesse en domaines skiables. Au niveau du territoire du Pays du Grand Briançonnais le phénomène de pluriactivité concerne près d'un actif sur deux (Pays du Grand Briançonnais, 2004).

Les Hautes-Alpes ont une capacité touristique de 360 000 lits⁶, soit 12% du parc d'hébergement de la région PACA (Conseil Départemental du Tourisme, 2010). Pour comparaison le Département des Alpes de Hautes Provence dispose de 180 000 lits¹ et le Département de la Savoie de 674 000 lits¹. La spécificité du territoire porte sur une majorité de logements meublés (17.7% des lits) et de campings (10.9% des lits). Environ 2/3 des lits touristiques se trouvent en station (228 053 lits). Les résidences secondaires représentent plus de 20% de la fréquentation, environ autant que les locations de meublés ou le camping durant la saison estivale (cf. Tableau n°1).

*Tableau n° 1 : Fréquentation des hébergements durant la saison estivale et hivernal en 2009, E. Thibaud, d'après Comité Départemental du Tourisme, 2010
(NC : Non Communiqué)*

Type d'hébergement	Eté	Hiver
Location meublée	25 %	31%
Résidence secondaire personnelle	24%	28%
Camping	22%	0%
Hôtel	6%	12%
Hébergement collectif	NC	10%
Résidence de tourisme ou hôtelière	NC	7%

⁶ Chiffre de 2009

Au niveau du tourisme le Département des Hautes-Alpes, avec 20.5 millions de nuitées⁷ par an, représente 10% des nuitées régionales (Comité Départemental du Tourisme des Hautes Alpes, 2010). Le nombre de touriste dans les Hautes-Alpes a été estimé à 3.2 millions de décembre 2008 à novembre 2009. On observe une double saisonnalité très marquée avec deux intersaisons (printemps / automne). La fréquentation presque identique l'été et l'hiver sur le Département peut s'expliquer par la présence d'un pôle d'attraction estivale : le Lac de Serre-Ponçon, et un pôle d'attraction hivernale : les stations de ski du Grand Briançonnais. Le nombre de nuitées estivales reste supérieur, avec une progression hivernale de 2004 à 2009 et une stabilité pour l'été.

Sur l'année 2002/2003, le Pays du Grand Briançonnais réalise 46.8% des nuitées des Hautes Alpes⁸, répartie (cf. Tableau n°2) entre le Briançonnais (25.4 % des nuitées), le Pays des Ecrins (5.8 % des nuitées), le Queyras (5.8 % des nuitées), le Guillestrois (9.8 % des nuitées) (cf. Tableau n°2). Il dispose de 50.7% des lits des Hautes Alpes soit 181 376 lits touristiques (Comité Départemental du Tourisme, 2010).

Tableau n° 2 : Offre de lits touristiques dans le Pays du Grand Briançonnais par bassin touristique en 2009, E. Thibaud, 2012 d'après Comité Départemental du Tourisme, 2010

Communauté de Communes	Nombre de lit touristique
Briançonnais	74 127
Guillestrois	56 369
Pays des Ecrins	31 285
Escarton du Queyras	19 595

4. Objectif de l'étude

Comme nous avons pu le voir l'économie du territoire est dépendante de la fréquentation touristique. L'offre touristique du territoire est basée principalement sur les sports d'hiver pour la saison hivernal et les activités de pleine nature durant la saison estivale. Ces activités sont fortement dépendantes de la météo. Le contexte géographique du territoire (site internet « La météo des Hautes Alpes »⁹) apporte peu de précipitation sur la vallée, entre

⁷ Moyenne sur cinq années touristiques de décembre à novembre (2004/2005, 2005/2006, 2006/2007, 2007/2008, 2008/2009) d'après le Comité Départemental du Tourisme

⁸ Donnée de l'année 2002/2003

⁹ www.meteo05.sepcs.fr consulté le 25 aout 2012

660 et 850 mm/an dans la Hautes Durance et près de deux fois moins dans le Queyras. Ce dernier bénéficie cependant, une à deux fois par an, du phénomène de "retour d'Est" qui apporte des précipitations importantes. Le col du Lautaret marque une limite climatique. En effet, de l'autre côté le climat de la haute Romanche s'apparente plus aux alpes du nord où la pluviométrie annuelle est proche du mètre. Le changement climatique a tendance à renforcer ces phénomènes.

Les caractéristiques montagnardes du territoire sont ses principaux atouts pour le tourisme. Il dispose d'un patrimoine naturel considérable. Le Parc National des Ecrins créé en 1973 et le Parc Naturel Régional du Queyras créé en 1977 contribuent à la notoriété du territoire, de même que le site classé de la vallée de la Clarée. Le paysage actuel du Pays du Grand Briançonnais est intimement lié à l'histoire, notamment aux pratiques agricoles ancestrales (terrasses, clapiers et canaux).

Afin d'être moins dépendant de la météo et de diversifier l'offre touristique les élus souhaitent développer l'attraction touristique liée au patrimoine culturel. Cette étude sur le tourisme lié au patrimoine culturel bâti a pour objectif d'identifier l'offre touristique et les acteurs associés. Elle permettra de faire un état des lieux sur la place du patrimoine culturel dans l'activité touristique du territoire et de mettre en avant les points forts comme les points faibles. Ce travail de déchiffrage permettra d'éclairer les orientations futures.

II. Le patrimoine culturel bâti un complément touristique

1. Méthodologie de l'étude

Afin de s'imprégner du patrimoine local et de comprendre succinctement les différences et ressemblances au sein du territoire du Grand Briançonnais des repérages dans les différentes Communes ont été réalisés. Ce repérage et l'étude de diagnostics sur le tourisme ou le patrimoine réalisés sur d'autres territoires ont permis de mieux comprendre les enjeux et d'établir une trame pour la réalisation du diagnostic.

1) Cadre de l'étude

L'histoire du territoire est visible à travers les nombreux monuments historiques encore présents. Dans cette étude il a été choisi de se concentrer sur le patrimoine culturel bâti, comprenant ce que l'on nomme le « petit patrimoine » ou « patrimoine vernaculaire » (fours, lavoirs, oratoires, cadrans solaires, etc.). Le patrimoine minier a aussi été pris en compte. Les canaux et les clapiers n'ont pas été abordés, ils font très peu l'objet de mise en valeur pour le tourisme. La place du patrimoine immatériel vis-à-vis du tourisme n'a pas été étudiée. L'entretien des monuments a été abordé car c'est un préalable incontournable à leur valorisation.

2) Bases de données

Les différentes visites sur le territoire ainsi que les recherches annexes ont fait ressortir trois grands thèmes autour desquels, le tourisme lié au patrimoine culturel bâti s'articule. Des bases de données ont été élaborées autour de ces trois thèmes, elles sont consultables sur le site internet du Pays du Grand Briançonnais : www.paysgrandbrianconnais.fr :

- les monuments historiques
- les acteurs
- les actions

- **Monuments historiques**

Le recensement des monuments a été réalisé à partir de :

- la base Mérimée mise en ligne par le Ministère de la Culture et de la Communication,
- la base AGRIPPA et la liste des édifices labellisés Patrimoine du XXe siècle mises en ligne par la Direction Régional des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur et
- la base de données des Monuments classés et inscrits en Provence-Alpes-Côte d'Azur mise en ligne par l'Agence Régionale du Patrimoine de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

- **Acteurs**

Les acteurs ont été recensés au niveau de la Région, du Département, du Pays, des Communautés de Communes et des Communes.

Actions

Le recensement des actions, liées au patrimoine culturel bâti qui se déroulent sur le territoire, a été entrepris en fonction :

- du type d'action (visite guidée, musée, évènement, édition d'ouvrage)
- de la Commune ou des Communes concernées
- de l'/les organisateur(s) et intervenant(s)
- de la période (annuelle, estivale, hivernale, hors-saison)

3) Contact avec les acteurs

Les acteurs ont été identifiés à partir de la base de données et ont été contactés par l'intermédiaire d'un questionnaire ou lors d'un entretien semi-directif.

- **Questionnaires**

Afin de prendre connaissance des actions mises en place et des outils dont disposent les Communes, les organismes de promotion touristique (offices de tourisme et syndicats d'initiative) et les associations locales trois questionnaires ont été réalisés (cf. Annexe 1, 2 et 3). Les questionnaires ont été transmis par voie électronique le 15 juin 2012 aux trente-sept Communes et douze organismes de promotion touristique du territoire. Cinquante-trois associations ont été contactées sans précisions sur leurs actions. Quinze par courrier électronique et trente-huit par courrier postal. Le retour des questionnaires était demandé pour le 26 juin 2012.

Les Communes et les organismes de promotion touristique ont tous été relancés le 22 juin 2012. Certains ont été relancés par courrier électronique le 6 août 2012 et par téléphone les

28 juin, 2 juillet et 31 juillet 2012. Les associations ont été relancées par email début août sur demande des élus. Les réponses obtenues concernent vingt-neuf Communes (cf. Annexe 4), neuf organismes de promotion touristique (cf. Annexe 5) et douze associations (cf. Annexe 6). Le remplissage des questionnaires étant parfois incomplet les analyses qui en découlent peuvent permettre de tirer des tendances mais il ne faut pas les considérer comme des données absolues.

- **Entretien**

Les entretiens ont été réalisés en direct avec les professionnels ou par téléphone. Au niveau des Communautés de Communes les compétences n'étant pas les mêmes, différents services ont été rencontrés. Des entretiens ont aussi été réalisés auprès des Communes qui dispose d'un service Culture-Patrimoine (cf. Tableau n°4). D'autres structures dont le travail est en lien avec le patrimoine culturel bâti et/ou le tourisme ont été rencontrées (cf. Tableau n°4) dont cinq guides du patrimoine indépendants (cf. Tableau n°5). De plus trente deux hébergeurs (cf. Tableau n°6) ont été contactés par téléphone afin de connaître leurs points de vue.

Tableau n° 3 : Entretiens réalisés auprès des Communes et Communautés de Communes

* Opération Grand Site

Commune ou intercommunalité	Compétence tourisme	Particularité concernant le patrimoine	Personne rencontrée	Fonction	Date
Briançonnais	NON	Chargée de l'OGS* de la Clarée	René Siestrunk	Vice-président Chargé de le Culture et de la Communication	26/06/2012 en direct
			Stephane Barelle	Chargée de mission OGS* Clarée	7/08/2012 en direct
Escarton du Queyras	OUI		Muriel Baleyrier	Directrice de l'office de tourisme	21/06/2012 en direct
			Mélody Rouault	Chargée de mission de l'office de tourisme	21/06/2012 en direct
Guillestrois	NON	Chargée de mission patrimoine	Claire-Marie Collin	Chargée de mission Vauban-patrimoines	6/08/2012 en direct
Pays des Ecrins	OUI		Gérard Sémiond	Président de l'office de tourisme	2/06/2012 en direct
Briançon			Isabelle Fouilloy-Jullien	Directrice du Service Patrimoine	13/06/2012 en direct
L'Argentière La Bessée			Ian Cowburn	Directeur du Service Culturel	23/07/2012 en direct

Tableau n° 4 : Structures rencontrées lors d'un entretien

Structure	Personne rencontrée	Fonction	Date
Parc Naturel Régional du Queyras	Agnès Montesinos	Chargée du tourisme	21/06/2012 en direct
	Serge Gertoux	Chargé de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine	
Comité Départemental du Tourisme 05 (CDT)	Sylvain Bumat	Chargé de mission étude et développement	22/08/2012 en direct
Conseil Régional PACA	Christine Miegge	Responsable de l'antenne Hautes-Alpes	30/08/2012 par téléphone
Diocèse	Aude-Marie Lafforgue	Chargée de l'Art Sacré	27/08/2012 par téléphone
Centre des Monuments Nationaux de Mont Dauphin	Vincent Pelletier	Guide et Chargé de développement	10/08/2012 en direct
Fort Queyras	M. Marty	Propriétaire	3/07/2012 en direct

Tableau n° 5 : Guides indépendants du patrimoine questionnés

Guide indépendant du patrimoine	Diplôme	Date et méthode
Isabelle Rive	Guide conférencière	13/08/2012 par téléphone
Jean-Paul Blanc	Guide de Pays	23/08/2012 par téléphone
AMOUDY TOUR	Guide conférencier	24/08/2012 par téléphone
Anne Clément	Guide conférencière	24/08/2012 par téléphone
Janine Marcuzzi	Guide de Pays	27/08/2012 par téléphone

Tableau n° 6 : Hébergeurs questionnés par téléphone

	Briançonnais		Queyras		Guillestrois		Ecrins	
Résidence de tourisme	Art et Vie	Le Monétier-les-Bains	Les Balcons du Viso	Abriès	Sara	Risoul	Le Glacier Blanc	Pelvoux
	Hôtel Alliey	Le Monétier-les-Bains	Les Granges	Arvieux	La Bonne Auberge	Risoul	Résidence Madame, Hameau des Ecrins	Puy Saint Vincent
Hôtel	Hôtel Valérie	Montgenèvre	La Maison Gaudissard	Molines-en-Queyras	L'écreuil	Vars	La Pendine	Puy Saint Vincent
	Le Bec de l'homme	Villar d'Arène	Les Chalets du Villard	Saint Véran	Auberge du Roy	Eygliez	Le Rocher Baron	St Martin de Queyrières
Gîte, Auberge, Refuge	refuge Napoléon	Cervièrès	La vie Sauvage	Château-Ville-Vieille	Le Glacier Bleu	Mont Dauphin	Le Rucher du Martagon	Champcella
	Le Bois de Barracan	Villard Saint Pancrace	Le Ristolas	Ristolas	La Bourassée	Saint Clément sur Durance	Chalet couleurs d'en haut	Freissinières
Camping	Champ de Blanc	Briançon	Les Mélézes	Ceillac	Saint James	Guillestre	Le Verger	La Roche de Rame
	Des 5 vallées	Briançon (Saint Blaise)	Camping Municipal du Gouret	Aiguilles	La Cabane	Saint Crépin	Les Ecrins	L'Argentière-la-Bessée

4) Contact avec la population touristique

Un questionnaire à destination de la population touristique a été réalisé afin de connaître l'intérêt que les vacanciers portent au patrimoine culturel (cf. Annexe 7). Deux modes d'enquêtes ont été retenus :

- le dépôt de questionnaire
- les enquêtes « flash » (les vacanciers, sélectionnés au hasard, sont questionnés en direct)

Afin que les résultats de l'enquête soient représentatifs du territoire les sites d'enquêtes ont été choisis en fonction de leur intérêt touristique et de leur situation géographique (cf. Tableau n°7). Ne disposant pas de données récentes sur la fréquentation touristique il a été choisi de réaliser le même nombre d'enquêtes dans chaque Communautés de Communes (cf. Tableau n°8) et pour chaque intérêt touristique sélectionné (cf. Tableau n°9). Seul le Briançonnais a été surreprésenté en raison de sa plus grande présence au niveau du tourisme. Cependant, les enquêtes en dépôt ayant plus ou moins bien fonctionnées dans les différents sites il y a quelques écarts suivant la localisation et l'intérêt touristique.

Tableau n° 7 : Enquêtes réalisées auprès de la population touristique

*Les questionnaires ont été déposés pour une durée de deux à trois semaines. La date correspond à leur retrait.

Commune	lieu	date	Questionnaire en enquête flash	Questionnaire en dépôt*	intérêt du site	Communauté de Communes
Saint-Véran	vieille ville	03/07/2012	17		culturel	Escarton du Queyras
Mont-Dauphin	entrée des fortifications	04/07/2012	15		culturel	Guillestrois
Mont-Dauphin	entrée des fortifications	10/08/2012	15		culturel	Guillestrois
Briançon	marché	11/07/2012	17		autre	Briançonnais
Vallouise	marché	12/07/2012	16		autre	Pays des Ecrins
Pré de Mme Carle -Pelvoux	Début du chemin	16/07/2012	18		naturel	Pays des Ecrins
Névache	ville haute	17/07/2012	17		naturel	Briançonnais
Office de Tourisme -La Salle les Alpes	Office de tourisme Serre-Chevalier	23/07/2012		8	autre	Briançonnais
Vallouise	Maison du Parc	25/07/2012	12	3	naturel	Pays des Ecrins
Saint-Crépin	Camping	27/07/2012		1	autre	Guillestrois
Saint-Crépin	Camping	20/08/2012		11	autre	Guillestrois
Château-Ville-Vieille	Maison de l'artisanat	27/07/2012		2	culturel	Queyras
Château-Ville-Vieille	Maison de l'artisanat	09/08/2012	10		culturel	Queyras
L'Argentière-la-Bessée	Musée des mines	27/07/2012		10	culturel	Pays des Ecrins
Jardin alpin du col du Lautaret	Entrée	07/08/2012	17		naturel	Pays des Ecrins
Plan d'eau d'Eygliers	Plan d'eau	08/08/2012	16		naturel	Guillestrois
Risoul	Station 1800	08/08/2012	15		naturel	Guillestrois
Château-Ville-Vieille	Fort Queyras	20/08/2012	20		culturel	Queyras
Office de tourisme Arvieux	Office de tourisme du Queyras	09/08/2012		4	autre	Queyras
Les Bains du Monétiers	Passerelle	10/08/2012	20		autre	Briançonnais
Festival de chant Saint-Chaffrey	Entrée	20/08/2012		15	culturel	Briançonnais
TOTAL			225	54		

Tableau n° 8 : Répartition des enquêtes entre les Communautés de Communes

Communauté de Communes	Nombre de questionnaires	Répartition (en %)
Briançonnais	94	34 %
Escarton du Queyras	53	19 %
Guillestrois	73	26 %
Pays des Ecrins	59	21 %

Tableau n° 9 : Répartition des enquêtes suivant l'intérêt des sites

Intérêt touristique	Nombre de questionnaires	Répartition (en %)
Culturel	104	37 %
Naturel	98	35 %
Autre	77	28 %

Les questionnaires étant dispensés seulement en français, les résultats concernent la population touristique francophone. Le remplissage des questionnaires étant parfois incomplet, les analyses permettent seulement de tirer des tendances.

5) Réunion de suivie

Le travail en cours de réalisation a été présenté au Comité technique le 10 juillet 2012 et au Comité de pilotage le 2 août 2012. Les résultats de l'étude ont été présentés au Comité technique le 4 septembre 2012 et au Comité de pilotage le 7 septembre 2012.

Le Comité technique est composé de techniciens qui sont invités à participer à l'élaboration de l'étude. Ils représentent :

- la Région PACA,
- la Direction Régionale des Affaires culturelles PACA,
- le Diocèse de Gap et d'Embrun,
- le Conseil Général des Hautes-Alpes (05),
- le Parc National des Ecrins et le Parc Naturel Régional du Queyras,
- les Communautés de Communes et Communes du Pays du Grand Briançonnais,
- les organismes de promotions touristiques du Pays du Grand Briançonnais,
- la Chambre de Commerces et de l'Industrie 05,
- la Chambre des Métiers 05,
- les fédérations d'hébergeurs du Département,
- les associations locales
- les guides indépendants du patrimoine qui travaillent sur le territoire du Pays.

Ces acteurs sont sollicités pour donner leurs avis sur le travail en cours.

Le Comité de pilotage est composé d'élus. Ces élus représentent :

- la Région PACA,
- le Conseil Général des Hautes-Alpes (05),
- la Préfecture des Hautes-Alpes (05),
- la Sous-préfecture de Briançon,
- les Communautés de Communes et les Communes du Pays du Grand Briançonnais

Les réunions permettent de présenter le travail et les pistes d'actions et de les soumettre à leur approbation.

Une dizaine de techniciens et élus ont assistés aux comités.

2. Etat des lieux

1) Un potentiel avéré

a *Un patrimoine culturel bâti riche*

Le territoire regorge de nombreux monuments historiques. Au niveau religieux on compte une soixantaine d'églises et plus de cent soixante chapelles sans compter les oratoires et croix. Le patrimoine lié à la vie locale et agricole est lui aussi fortement représenté, on compte plus d'une trentaine de fours banaux et moulins et plus d'une centaine de fontaines. Les cadrans solaires sont une spécificité du territoire, qui compte plus d'une vingtaine d'œuvres. Le patrimoine militaire et industriel se fond dans le paysage au côté des caves, des refuges et des maisons bourgeoises.

Une partie de ce patrimoine est reconnue à l'échelle nationale voir internationale. En effet, depuis 2008, les fortifications de Briançon et la place forte de Mont-Dauphin sont inscrites sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO avec dix autres sites du Réseau Vauban. La place forte de Mont-Dauphin a la particularité d'avoir été totalement construite par Vauban. Les fortifications de Briançon inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO comprennent les fortifications de la ville, la place d'arme, la collégiale, les deux poudrières, le pont d'Asfeld, le fort des Salettes, le fort des Têtes, la communication Y, le fort Dauphin et le fort du Randouillet.

Cent huit édifices¹⁰ sont protégés au titre des monuments historiques (sur cent soixante-quatre dans les Hautes-Alpes) dont soixante inscrits et quarante-huit classés. On compte, de plus, une dizaine de monuments classés Patrimoine du XXe siècle, une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (Saint Véran) et une Ville d'Art et d'Histoire (Briançon) également "Secteur sauvegardé".

Pour résumer :

Le territoire dispose d'un patrimoine culturel non négligeable et varié dont deux sites patrimoniaux reconnus à l'échelle mondiale.

¹⁰ www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/ consulté le 03/04/2012

b *De multiples acteurs locaux*

Les acteurs du tourisme et du patrimoine sont nombreux et agissent à différentes échelles. Ce sont principalement des structures publiques, mais aussi des associations et des professionnels privés. Le fonctionnement est différent suivant les sites. Les Communes sont très souvent propriétaires et responsables du patrimoine culturel bâti. Il y a quelques exceptions sur le territoire qui concernent les Communes de Mont-Dauphin, Briançon et Châteaux-Ville-Vieille. Certains monuments historiques de Mont-Dauphin et de Briançon appartiennent à l'Etat, géré par le Ministère de la Défense ou le Ministère de la Culture et de la Communication. En ce qui concerne la Commune de Château-Ville-Vieille, le fort Queyras est une propriété privée. Les monuments à disposition de l'armée ne sont pas valorisés et leur gestion dépend directement de l'Etat, nous ne développerons pas cette partie.

Les principaux acteurs sont classés en six catégories :

- Les Communes
- Les Communautés de Communes
- Les organismes de promotion touristique
- Les associations
- Les guides privés
- Autre acteurs

D'autres structures viennent en appui à ces acteurs locaux comme la Région PACA, le Conseil Général 05, le Parc National des Ecrins et le Parc Naturel Régional du Queyras. Les actions et rôles de ces structures seront présentés dans la partie 3) de l'état des lieux.

- **Les communes**

Les communes du territoire du Briançonnais possèdent un patrimoine culturel bâti non négligeable. Il semble d'autant plus important rapporté à la population locale. Le patrimoine bâti est à la charge des Communes. Le tourisme est une compétence des Communes. Sur le territoire dix-sept Communes ont transféré cette compétence à leur Communauté de Communes. La plupart des Communes (24/29) réalisent des actions de valorisation du patrimoine culturel bâti. Deux Communes ont mis en place un service Culture-Patrimoine :

- La Commune de Briançon a développé un Service Patrimoine en 1990 lors de l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire. Ce service s'occupe de plus, depuis 2008, de l'inscription de Briançon sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

- La Commune de L'Argentière-La Bessée a développé un service culturel qui a pour mission d'animer la vie culturelle de la Commune autour du patrimoine. Un musée sur les mines d'Argent a été créé en 1992.

Pour la Commune de Mont-Dauphin la gestion du patrimoine bâti est différente. La majorité des monuments historiques ne sont pas à la Commune mais à l'Etat. Une partie des ces monuments est gérée par le Centre des Monuments Nationaux. La candidature de Mont-Dauphin à l'UNESCO a été prise en charge par la Communauté de Communes.

- **Les Communauté de Communes**

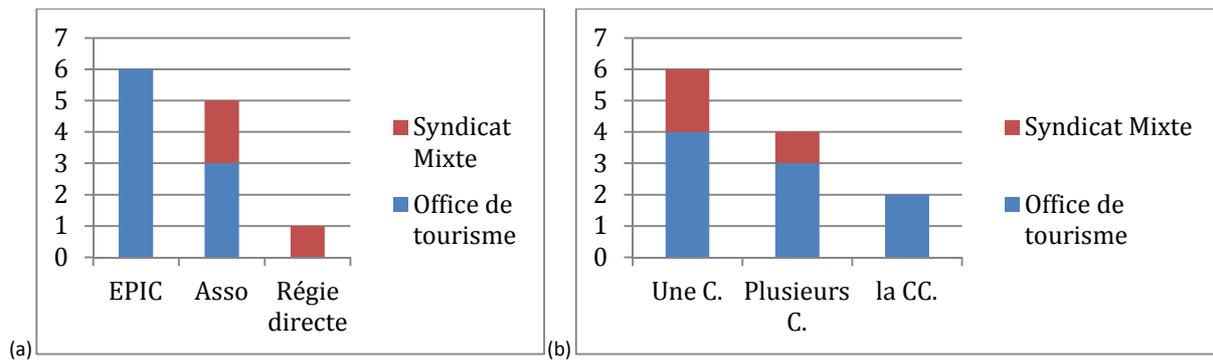
Les Communautés de Communes du Pays des Ecrins et de l'Escarton du Queyras ont la compétence tourisme. Ce sont deux établissements à caractère industriel et commercial qui gèrent ce domaine : les offices de tourisme.

Au niveau du patrimoine, la Communauté de Communes du Guillestrois a développé un pôle Patrimoine en réponse à la prise en charge de l'inscription de Mont-Dauphin sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La Communauté de Communes du Briançonnais est en charge de l'opération Grand Site de la vallée de la Clarée par l'intermédiaire de laquelle des projets de valorisation du patrimoine peuvent être mis en place.

Les Communauté de Communes participent principalement à la valorisation du patrimoine par l'intermédiaire des Plans Intégrés Transfrontalier (P.I.T) dans le cadre du Programme Alcotra 2007-2013, mis en place par l'Union Européenne pour favoriser la coopération transfrontalière entre l'Italie et la France.

- **Les Organismes de promotion touristique**

Les Communes et Communautés de Communes ont mis en place des organismes de promotions touristiques sous deux organisations différentes : en office de tourisme (nécessite l'initiative du pouvoir public compétent) ou en syndicat mixte. Ces organismes ont été créés sous différents statuts et ont différents rayons d'actions. Le territoire dispose de douze organismes dont la moitié a été créée à l'échelle de la commune. Ce sont principalement des organismes de promotions touristiques organisés en office du tourisme. Les offices de tourisme ont principalement un statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial mais aussi d'association. Les syndicats mixtes sont sous forme d'association ou de Régie directe (cf. Graphique n° 2).



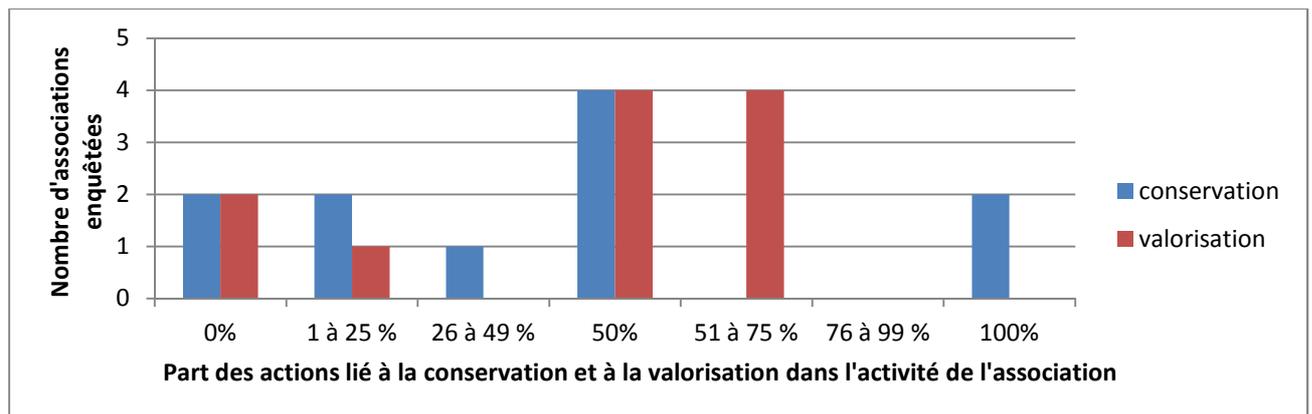
Graphique n° 2 : Statuts(a) et rayons d'actions(b) des organismes de promotion du Pays du Grand Briançonnais en fonction de leur organisation, E. Thibaud, 2012

Les organismes de promotion touristique sont des centres d'informations qui accueillent les visiteurs afin de les renseigner sur le territoire. Parmi les neuf organismes ayant répondu au questionnaire, trois organisent des visites guidées via un guide, un audioguide ou le service du patrimoine de Briançon. Six organismes orientent les visiteurs vers une personne (guide du patrimoine, bénévole, association ou service du patrimoine de Briançon) pour des visites guidées. Trois organismes ne réfèrent vers personne mais deux de ces structures proposent elles-mêmes des visites guidées. Les neuf offices du tourisme proposent au moins un itinéraire ou une brochure en lien avec le patrimoine culturel local mais l'offre est hétérogène : du simple dépliant à la visite audioguidée.

- **Les associations**

La majorité des Communes (21/29) subventionnent des associations dans le domaine du patrimoine. Dans certains cas particulier les associations ne sont pas subventionnées, ce sont elles qui récoltent des fonds pour aider la Commune à conserver le patrimoine culturel bâti.

Les associations agissent soit sur la conservation et la valorisation du patrimoine culturel bâti soit sur un des deux aspects (cf. Graphique n°3). Sept associations sur onze réalisent à la fois des actions de conservation et de valorisation. Les associations qui agissent seulement sur la valorisation réalisent souvent des actions culturelles (conte, théâtre) ou sociales (développement du hameau ou de la Commune). La moitié des associations ont un rayon d'action communal. Les associations jouent un rôle important dans la conservation et la restauration du patrimoine bâti.



Graphique n° 3 : Répartition des actions en lien avec la valorisation ou la conservation du patrimoine culturel bâti.

Pour résumer :

Le patrimoine culturel bâti est principalement géré à l'échelle communale. En effet les Communes sont majoritairement propriétaires de ce patrimoine et les associations agissent à la même échelle. Au niveau de la communication, on retrouve le même fonctionnement car vingt Communes ont conservé la compétence tourisme.

- **Les guides indépendants**

Les deux guides de Pays travaillent dans le Queyras et les trois Guides Conférenciers principalement dans le département des Hautes Alpes mais aussi, en Italie et dans les départements limitrophes. Les guides de Pays ont commencé leur activité il y a plus de dix ans. Les guides conférenciers indépendants ont commencé leur activité en 2004, 2008 et 2009. Deux guides travaillent par l'intermédiaire d'agence de voyage ou de structures qui proposent des voyages et ne travaillent pas ou très peu avec les individuels. Un de ces guides travaille avec le fort Queyras durant la saison estivale. Les trois autres travaillent principalement en direct avec des individuels ou des groupes et pour des conférences. La demande est plus importante en hors saison (mai/juin et septembre/octobre) par les groupes. Les individuels sont plus demandeur durant l'été.

Les guides qui travaillent avec les individuels ont constaté une demande très faible cette année par rapport aux années précédentes. Les guides indépendants du patrimoine rencontrent des difficultés pour la réalisation de leurs visites guidées au niveau de l'accessibilité de certains monuments et village.

Des accompagnateurs de moyenne montagne proposent aussi des prestations autour du patrimoine.

- **Autres acteurs**

- Le Centre des Monuments Nationaux

La plupart des monuments historiques de la Commune de Mont-Dauphin appartiennent à l'Etat ils sont gérés par le Centre des monuments nationaux qui est un établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministre de la Culture et de la Communication. Il a pour mission principale de conserver et de restaurer les monuments mais aussi de les animer et de les ouvrir à la visite.

- Le Fort Queyras

Le Fort Queyras est un site privé, M. Marty en est le propriétaire depuis 5 ans.

Pour résumer :

Les acteurs agissant sur le tourisme et le patrimoine sont nombreux et ont différentes spécificités, différentes organisations et différents rayons d'actions.

c Une offre touristique multiple liée au patrimoine culturel bâti

De nombreuses actions sont réalisées sur le territoire. On peut distinguer deux types d'actions :

- Les actions directement liées au patrimoine culturel bâti
- Les actions qui ne sont pas directement liées au patrimoine bâti culturel mais qui le mettent en valeur

Les principales actions de valorisation du patrimoine bâti culturel se font autour des sites majeurs que sont les deux forts Vauban et le fort Queyras. D'après l'étude du Comité Départemental du tourisme de 2009, cinq sites présents sur le territoire du Pays en lien direct avec le patrimoine culturel bâti sont dans le « Top 20 » des sites patrimoniaux des Hautes-Alpes les plus fréquentés (cf. tableau 10).

Tableau n° 10 : Principaux sites de visites patrimoniaux du département des Hautes Alpes (Source : Comité Départemental du Tourisme, 2010)

**Sites patrimoniaux du Pays du Grand Briançonnais*

***Sites patrimoniaux du Pays du Grand Briançonnais en lien direct avec le patrimoine culturel bâti*

Principaux sites de visites patrimoniaux du département des Hautes-Alpes	Nombre de visites en 2009
Sanctuaire de Notre Dame du Laus	170 000
Cathédrale d'Embrun	100 000
Maison du Parc National des Ecrins – Briançonnais*	89 370
Maison du Parc National des Ecrins – Vallouise*	78 640
Maison du Parc National des Ecrins - Champsaur/Valgaudemar	50 230
Montagne aux Marmottes du Sauze le Lac	45 000
Service animation du Domaine de Charance - Gap	32 565
Abbaye de Boscodon - Crots	31 560
Muséoscope du Lac – Rousset Serre-Ponçon	30 700
Musée départemental – Gap	27 000
Château Queyras **	25 463
Jardin Botanique Alpin du Lautaret*	20 000
Service du Patrimoine de Briançon – visites guidées**	15 980
Maison du Parc National des Ecrins de l'Embrunais	13 790
Mont Dauphin – visites**	13 004
Service du patrimoine de Briançon – exposition*	10 558
Maison des énergies de Serre Ponçon	10 000
Mines d'Argent du Fournel et musée**	9 256
Maison du Berger – Champoléon	9 100
Musée du Soum - Saint Véran**	8 654

Les trois premiers sites concernent les forts Vauban et le fort Queyras. Les deux autres sites sont des musées qui concernent les mines et l'habitat traditionnel respectivement mis en place par le Service culturel de l'Argentière- La Bessée et le Parc National du Queyras.

Les principaux modes de valorisations du patrimoine culturel bâti sont les musées et écomusées, les visites guidées, les expositions et les itinéraires de découvertes. On trouve aussi des ouvrages ou brochures édités par des associations, des structures publiques ou des professionnels.

Les visites dans la Place forte de Mont-Dauphin et la vieille ville de Briançon sont proposées toute l'année. Le fort Queyras est ouvert seulement de juin à septembre compte tenu de l'enneigement. Les forts entourant Briançon sont ouverts au public seulement lorsqu'il n'y a pas de neige, excepté pour la barrière fortifiée du 18^e siècle et le fort des Têtes qui se

visitent en raquette dans le cadre du partenariat du Service du patrimoine avec la structure Visa Trekking qui fait de l'accompagnement en montagne.

Douze musées et écomusées ont été référencés sur le territoire. Ils sont ouverts à l'année, avec des plages horaires plus larges durant les vacances scolaires, excepté trois qui sont ouverts seulement durant la saison estivale. La plupart des ces musées et écomusée sont installés dans un monument à intérêt patrimonial. Des expositions en lien avec le patrimoine sont dispensées de façon permanente ou ponctuelle dans différents lieux.

Il est à noter qu'un grand nombre d'églises et chapelles sont fermées au public pour des raisons de sécurité.

Une quinzaine d'itinéraires ou circuits de découvertes concernant le patrimoine bâti culturel a été référencé. Ils sont accompagnés principalement par des dépliants et/ou des panneaux explicatifs. Deux sont équipés d'un audio-guide et un autre d'une application Smartphone. De nouvelles visites accompagnées d'application Smartphone doivent être mises en place d'ici 2013. Actuellement moins d'un itinéraire par commune a été référencé.

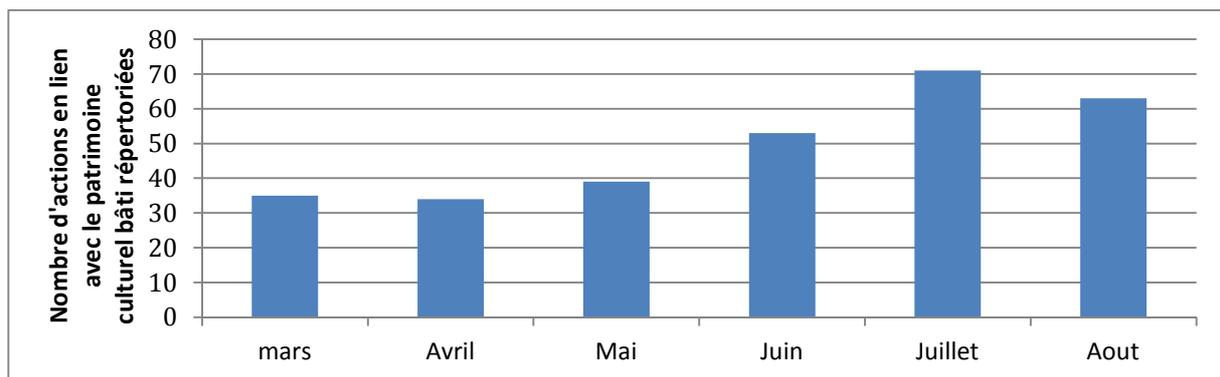
De nombreuses visites guidées sont proposées sur tout le territoire. On compte dix-huit organismes proposant des visites guidées :

- neuf associations (dont une association nationale)
- cinq guides de Pays et Guides conférenciers indépendants
- trois structures publiques
- deux offices de tourisme
- des accompagnateurs de moyenne montagne

Les organismes sont autant divers et variés que le prix de la prestation, pour une visite guidée dite « classique » (environ deux heures). En effet, le prix varie de la gratuité à 15€/pers. Le prix des visites guidées proposées par les structures publiques va de 0 à 7.5€/pers tandis que pour celles proposées par des guides indépendants il va de 9,5€ à 15€/pers.

Les itinéraires et visites guidées se déroulent principalement à l'échelle communale. Quelques projets sont en cours au niveau de Communautés de Communes et des visites contées ou en musique et des livret-jeux ont été créés ces dernières années.

Le diagnostic se déroulant de la mi-mars au mois d'août, il est plus difficile d'avoir connaissance des événements ayant lieu durant l'automne et l'hiver. Les prospections réalisées au mois de mars n'ont pas fait ressortir une offre importante au niveau du patrimoine. En effet, le tourisme est orienté principalement vers les sports d'hiver. Certaines stations ne proposent aucune activité en lien avec le patrimoine. Les actions ont été répertoriées dès le mois de mars. Si l'on s'intéresse à la période de mars à août (cf. Graphique n°4) on s'aperçoit que les événements sont plus nombreux durant la saison estivale. On observe près de deux fois plus d'évènement au mois de Juillet que durant les mois de mars et avril. Il est à noter que les événements répertoriés aux mois de mars avril et mai sont principalement des actions se déroulant toute l'année comme les musées/écomusée et itinéraires de découverte. Ce graphique ne prend pas en compte la durée des activités et si elles sont réalisables tout l'été ou seulement durant un certain temps comme pour les festivals.



Graphique n° 4 : Répartition des actions de valorisation en lien avec le patrimoine culturel bâti de mars à août dans le Pays du grand Briançonnais

L'enquête auprès des touristes a montré que seulement 34% des personnes interrogées assistent à un événement culturel comme un concert, un spectacle de danse ou de théâtre, une fête locale ou une démonstration de savoir faire. Près de la moitié des personnes enquêtées trouve les événements proposés suffisant (46%) tandis qu'une petite part (11%) trouve qu'ils ne le sont pas. Lors des discussions avec ces touristes, il ressort le manque d'animation avant le 15 juillet. Le reste des personnes enquêtées (43%) ne se prononcent pas car elles ne se sont pas renseignées.

Durant l'été 2012 on trouve quatre évènements culturels en lien direct avec le patrimoine culturel bâti et l'histoire. On note deux fêtes médiévales (Briançon et Fort Queyras (Château-Ville-Vieille), le festival « Fort en fête » (Briançon) et le Rallye Vauban. De nombreuses fêtes du pain se déroulent durant l'été, on en trouve presque une dans chaque village.

Un projet aura lieu en septembre sur le conte durant le festival « Conte Escarpe » à Mont-Dauphin. Il se fait en partenariat avec les villes de Gap, Briançon et Mont-Dauphin. Les journées sur le patrimoine organisées par le ministère de la culture et de la communication ont lieu en juin et septembre : les Journées de l'archéologie (Juin), Rendez-vous au Jardin (Juin), les Journées du Patrimoine (septembre) et les Journées du Patrimoine de Pays et des moulins organisées par la Fédération Patrimoine-Environnement au mois de Juin.

En ce qui concerne les Journées du Patrimoine, nous savons qu'elles se déroulent dans 18/30 Communes par l'intermédiaire de la mairie, de l'organisme de promotion touristique ou d'une association. Ce chiffre est un minimum car certaines structures (mairie, organisme de promotion touristique et association) du territoire ne se sont pas exprimées par les questionnaires. On peut donc estimer que les Journées du Patrimoine ont lieu au moins dans la moitié des communes (18/37).

D'autres évènements culturels, plus ou moins en lien avec le patrimoine culturel bâti mais pouvant le mettre en valeur, se déroulent durant l'été : le Festival Ascendance (Place forte de Mont-Dauphin), le Festival d'un versant à l'autre (lieu d'exposition divers dont église, chapelle et grange), Exposition Quatre (œuvre contemporaine inscrite autour du patrimoine culturel) et d'autres. De plus de nombreux festivals de musique, principalement classique, comme Guil Durance, Musique en Ecrins, Messiaen, le Festival de chant lyrique programment certains concerts dans des Eglises.

L'offre autour du patrimoine est variée mais le territoire ne dispose pas, malgré les sites phares tel que les fortifications Vauban, d'évènements culturels mettant en avant le patrimoine à l'échelle nationale. Le territoire reçoit régulièrement les championnats du monde d'escalade, la coupe d'Europe de bloc, la coupe du monde de kayak ainsi que d'autres évènements sportifs reconnus à l'échelle nationale voir mondiale.

Pour résumer :

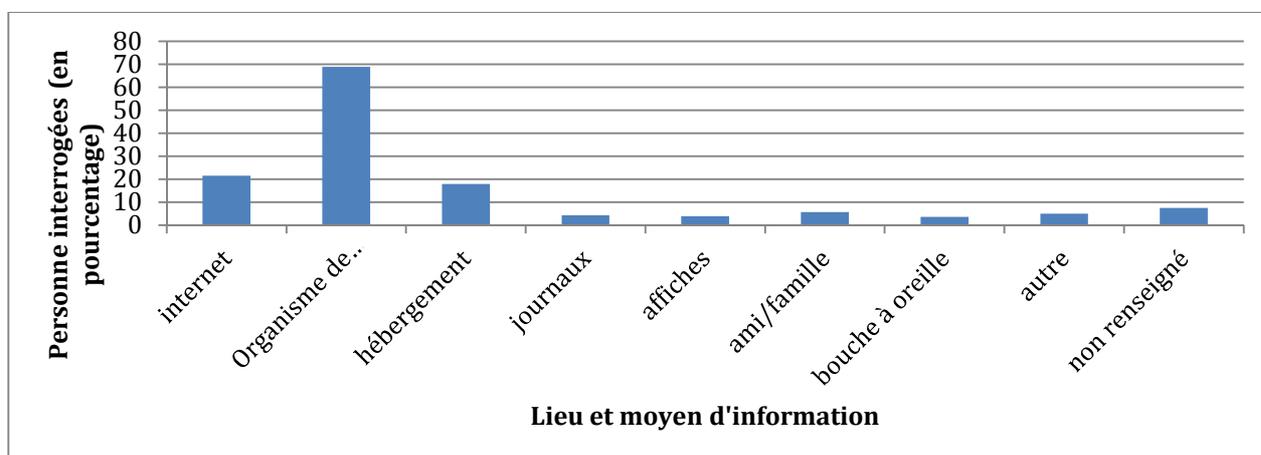
Le territoire dispose d'une offre liée au patrimoine culturelle importante à l'échelle des Communes mais moins à l'échelle des Communautés de Communes et encore moins à l'échelle du Pays. On note la présence de quelques événements en lien avec le patrimoine culture mais aucun d'envergure national.

d *Mais une communication cloisonnée axée sur les sports de nature*

La Communication se fait à l'échelle des organismes de promotions touristiques, comme on a pu le voir la moitié des organismes communique à l'échelle de la Commune.

La population touristique se renseigne (cf. Graphique n°6) principalement auprès des organismes de promotion touristique (69%). Une part de la population touristique, soit à peu près 20% se renseignent par d'autres moyens sans se rendre à l'office de tourisme (internet, hébergement, journaux, affiches, amis/famille, bouche à oreille, ...).

D'après les discussions avec des touristes questionnés l'utilisation d'internet est souvent lors de la préparation, en amont du séjour. Les visiteurs apprécient prendre l'information auprès de leurs hébergeurs, souvent considérée comme un « gage de qualité ».



Graphique n° 5 : Moyen d'information de la population touristique

La population touristique bouge plus ou moins sur le territoire. 16 % des vacanciers font facilement plus d'une heure et demie de route pour visiter un site ou faire une activité. La plupart des visiteurs (57%) font entre une demi-heure et une heure de trajet. Ce temps de transport permet dans la majorité des cas de passer d'une Communauté de Communes à

l'autre et surtout d'une Commune à l'autre. 21% des vacanciers font moins d'une demi-heure de trajet.

Lors des enquêtes, près d'un quart de la population résidant dans le Briançonnais (21%) le Pays des Ecrins (23%) et le Guillestrois (26%) ont été enquêtés en dehors de la Communauté de Commune où ils séjournent. Seulement 12% des visiteurs résidant dans le Queyras ont été questionnés en dehors.

Les résidents du Pays des Ecrins ont été retrouvés dans cinq sites en dehors du Pays des Ecrins, principalement à Mont-Dauphin (5/12) et aux bains du Monétier. Ceux du Briançonnais, ont été rencontrés dans six sites, principalement au près de Mme Carle (4/18) à Mont Dauphin (4/18), aux mines d'argent (3/18) et à Fort Queyras (3/18) et à Saint Véran (3/18). Les résidents du Guillestrois se sont déplacés dans 8 sites de dehors de la Communauté de Communes, dont 2/15 à fort Queyras et 2/15 au près de Mme Carle.

Les résidents du Queyras ont été vus seulement dans deux sites, au jardin alpin du Lautaret. (2/3) et au plan d'eau d'Eyglier (1/3).

Dans les sites comme le Fort Queyras, Mont-Dauphin, Saint-Véran, le jardin Alpin, le Pré de Mme Carle et les mines d'Argent plus de 50% des visiteurs rencontrés logeaient en dehors de la Communauté de Communes du site (cf. Tableau n°11).

Tableau n° 11 : Part des visiteurs logeant en dehors de la Communauté de Communes dans laquelle se trouve le site visité

Site visité	Visiteur enquêté	Visiteur enquêté résidant en dehors de la CC du site	% de visiteur enquêté résidant en dehors de la CC du site
Fort Queyras	20	15	75%
Mont-Dauphin	30	22	73%
Saint Véran	17	11	65%
Jardin Alpin	17	11	65%
Pré de Mme Carles	18	10	56%
Mine d'Argent	10	5	50%
Maison de l'artisanat	12	5	42%
Névache	17	5	29%
Les bains du Monétier	20	5	25%
Festival Saint Chaffrey	12	2	17%
Marché de Briançon	15	2	13%
Marché de Vallouise	14	1	7%
Maison du Parc de Vallouise	14	1	7%
Eyglier	16	1	6%
Risoul	15	0	0%
Office tourisme Serre Chevalier	8	0	0%
Camping Saint Crépin	11	0	0%
Office de tourisme du Queyras	4	0	0%

La majorité de la clientèle touristique (89%) est satisfaite de l'information sur le territoire. 7% des vacanciers enquêtés ne se sont pas renseignés et 3% sont déçus de l'information. Cependant lorsqu'on leur demande si ils se sont renseigné sur les activités et lieux à visiter en dehors du rayon d'action de l'organisme de promotion, 46% ont exprimé s'être renseigné facilement tandis que 42% ne se sont pas renseigné et 11% ont trouvé de l'information mais difficilement.

Les hébergeurs sont un relais d'information très important. Ils ne vont cependant pas tous à la recherche d'information et lorsqu'ils le font c'est souvent par le biais de l'organisme de promotion dont dépend leur hébergement et donc à l'échelle de celui-ci. Les hébergeurs connaissent leur territoire mais ils ont plus de difficulté pour communiquer sur de

l'information « chaude », les festivals et événements ponctuels, les nouvelles activités. Plus de 2/3 des hébergeurs contactés trouvent l'information insuffisante, notamment sur le patrimoine. Certains soulèvent le nombre impressionnant de brochures et la nécessité de « piocher là et là » les informations.

Certains hébergeurs orientent principalement leur clientèle dans « la vallée » qui correspond souvent à la communauté de commune ou une partie, mais d'autres orientent leurs clients sur tout le Pays et jusqu'au lac de Serre-Ponçon.

En discutant, nous abordons la possibilité de recevoir de l'information par email qui regrouperait, par exemple, semaine par semaine les sorties possibles sur le territoire et cela semble intéresser plusieurs hébergeurs.

Les douze organismes de promotion touristique communiquent principalement sur la nature, les activités de pleine nature et les stations de sport d'hiver suivant la saison. Comme on peut le voir dans le Tableau n°12, pour la majorité des organismes ayant répondu à la question, les produits d'appels sont les stations de ski et activité « neige » l'hiver et les activités de pleine nature et le patrimoine naturel l'été et hors saison. Le patrimoine culturel vient en seconde place.

Tableau n° 12 : Produits d'appel des organismes de promotion touristique en fonction des saisons

	Hiver	Eté	Automne	Printemps
Station de ski et activité « neige »	4 / 5			
Activité de pleine nature et patrimoine naturel	0 / 5	4 / 5	4 / 5	4 / 5
Patrimoine culturel	1 / 5	3 / 5	2 / 5	2 / 5

Il est à noter que parmi les sept autres organismes de promotion touristique, quatre promeuvent une station de ski. Dans leurs brochures touristiques la majorité des organismes de promotion touristique inclut une ou deux pages sur le patrimoine répertoriant les sites et acteurs mais celles-ci viennent très souvent à la fin des brochures. Seul l'office de tourisme de Briançon axe sa communication sur le patrimoine culturel, surtout l'été.

Lorsque l'on s'intéresse aux « packages » vendus par les centrales de réservation on trouve peut d'offre en lien avec le patrimoine. Six offices de tourisme disposent d'une centrale de réservation. Les deux offres répertoriées sont :

- Le Pass'découverte à 38€ comprenant un circuit à la demi-journée et deux visites découverte sur le patrimoine proposé par la centrale de réservation de l'office de tourisme du Pays des Ecrins. Il est à noter que durant l'été 2012 cette offre n'a pas été vendue.
- La centrale de réservation de Serre Chevalier propose un séjour « En toute liberté » qui inclut une journée patrimoine sur les six jours.

Au niveau de la communication faite par le Comité Département du Tourisme (CDT) des Hautes-Alpes, le patrimoine trouve sa place durant une année de saison. En effet, le CDT des Hautes-Alpes communique sur

- les sports d'eau vive au printemps,
- les parcs et les lacs l'été,
- le patrimoine, la gastronomie et le terroir à l'automne et
- les activités « neige » l'hiver

Jusqu'à cette année le CDT éditait une brochure par thème comme la randonnée, le patrimoine ou l'artisanat. Cette année le CDT a édité une carte touristique patrimoine qui référence les principaux sites patrimoniaux du département. Pour 2013 les éditions seront réduites et chaque brochure comportera deux thèmes comme par exemple, les randonnées et le patrimoine dans un guide unique. Ceci permet de diversifier l'activité et de toucher une plus grande population touristique. En effet une personne intéressée par la randonnée pourra découvrir le patrimoine, ce qu'elle n'aurait peut-être pas cherché à faire d'elle-même.

Le CDT a organisé jusqu'en 2011 deux « bourses aux éditions » par an, une avant chaque saison touristique. Ces bourses permettaient aux acteurs locaux du tourisme d'échanger leur brochure et de parler de leur activité. Elles n'ont pas été reconduites en 2012, pour des raisons techniques. Le CDT souligne qu' « *au niveau de la communication il est intéressant d'avoir des sites phares sur le territoire afin de s'appuyer dessus pour communiquer sur l'ensemble du territoire. Les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en font partis.* »

Pour résumer :

La communication touristique se fait principalement à l'échelle d'une commune voir trois et quelque fois à l'échelle d'une Communauté de Commune. De ce fait l'information circule peu sur les territoires, hors on s'aperçoit que les vacanciers bougent sur le territoire mais se renseigne principalement à l'échelle définie par l'organisme de promotion.

On note aussi que le patrimoine culturel est en second plan dans la communication.

a *Pour les acteurs locaux*

Lorsque l'on questionne les hébergeurs sur les points forts du territoire pour l'attraction touristique, tous citent l'environnement naturel, le soleil et les activités de pleine nature. Un des hébergeurs, la « Résidence Art et Vie », est le seul à mettre le patrimoine culturel à la même place. Pour les autres c'est un complément touristique non négligeable mais pour 2/3 il est encore insuffisamment valorisé.

Au niveau des Communes, la majorité (28/31) considèrent que leur économie est liée en partie à la valorisation du patrimoine culturel bâti et plus de 2/3 pensent que la valorisation est insuffisante.

Malgré une communication principalement axée sur la nature et les sports associés, sept organismes considèrent que le patrimoine culturel est un attrait touristique toute l'année et deux, en dehors de l'hiver.

Le Comité Départemental du Tourisme (CDT) explique que « *l'attrait patrimoine culturel du territoire n'est pas suffisant pour en faire le produit d'appel par rapport aux autres destinations patrimoniales de la France (Paris, Avignon, Lubéron)* ». Le département positionne donc son développement touristique sur les activités de pleine nature (APN) et la montagne car ce sont sur ces points que le territoire des Hautes-Alpes se démarque. Le patrimoine culturel est considéré comme une importante offre complémentaire.

L'un des intérêts touristiques majeurs du patrimoine culture est sa capacité à être une offre « quatre saisons » qui peut permettre la dessaisonalisation et la diversification de l'offre touristique. Au niveau des retombées économiques sur le Département des Hautes-Alpes

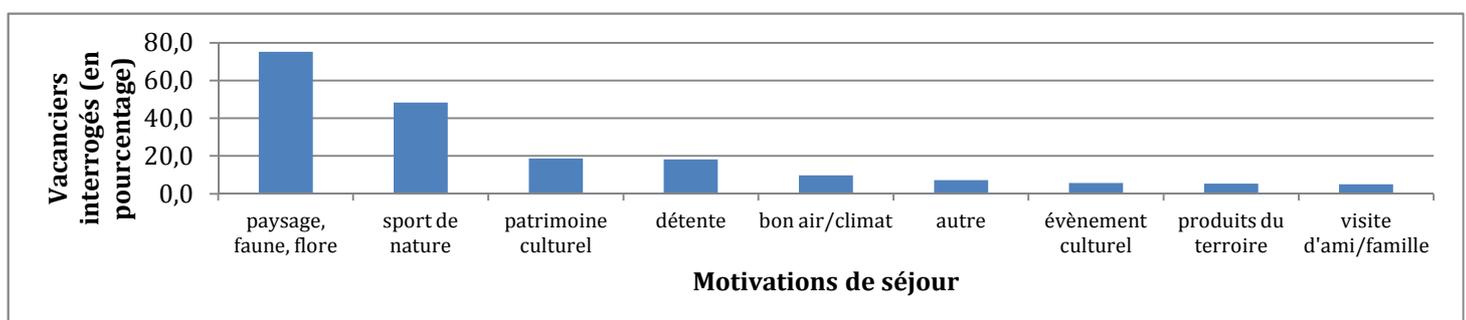
quelques données sont fournies par l'Agence Régionale du Patrimoine, 2009, mais elles ne sont pas toutes applicables à l'étude et au territoire.

Dans cette étude le nombre d'emplois direct lié au patrimoine est estimé à cent soixante-deux (sites, Monuments Historique, musée/écomusée, administration en charge du patrimoine et guides du patrimoine). Au sein de ces emplois certains sont dépendants de la fréquentation touristique. Ils sont facilement identifiables lorsqu'ils sont saisonniers, ce qui correspond à trente-cinq emplois dans les sites, Monuments Historiques, musées et écomusées. Cependant il faut noter que certains emplois à l'année sont permis par la fréquentation durant la « haute saison ». Au niveau du territoire du Grand Briançonnais une part des emplois au sein des services Culture-Patrimoine est directement liée à la fréquentation touristique. Les cinq guides indépendants du patrimoine en activité sur le territoire du Grand Briançonnais ont principalement une clientèle « en vacances ».

Sur le département, les emplois liés à la restauration sont estimés à deux cent dix-neuf, mais il est difficile d'estimer le nombre d'emplois ayant un lien avec la valorisation touristique. Les emplois indirects sont aussi à considérer.

b Et la population touristique

Les motivations de séjours des vacanciers rencontrés sont principalement le paysage (75%), et les sports de nature (49%) (cf. Graphique n°6). Le patrimoine culture est une motivation de séjour pour 19% des visiteurs, autant que la détente (18%), mais ce n'est pas leur seule motivation de séjour.

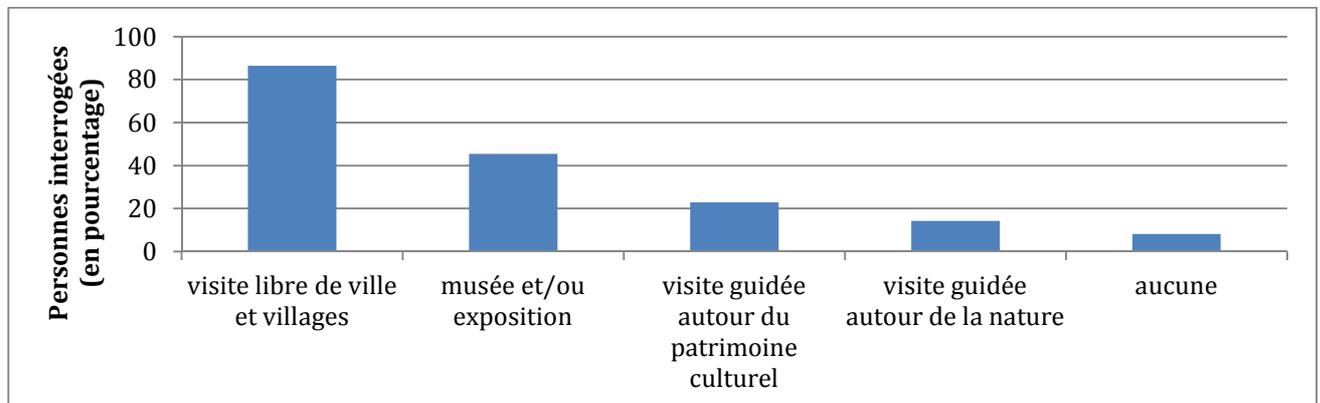


Graphique n° 6 : Motivations de séjour des touristes rencontrés dans le Pays du Grand Briançonnais, E. Thibaud, 2012

Les vacanciers interrogés sont 86% à visiter les villes et villages du territoire (cf. Graphique n°7). 23% des personnes rencontrées ont réalisé une visite guidée autour du patrimoine

culturel contre 14% autour de la nature. 46% ont indiqué se rendre dans un musée ou une exposition durant leur séjour.

Dans 40% des cas les visiteurs ne souhaitent pas participer à une visite guidée autour du patrimoine, principalement car il y a « des horaires fixes » et « du monde ».



Graphique n° 7 : Activités réalisées par la population touristique rencontrée dans le Pays du Grand Briançonnais, E. Thibaud, 2012

Le patrimoine culturel n'est pas la motivation principale des visiteurs mais plus de 80% réalisent des visites libres et 23% dans le cadre d'une visite guidée. Près de 60% se disent prêt à payer une visite guidée autour du patrimoine culturel.

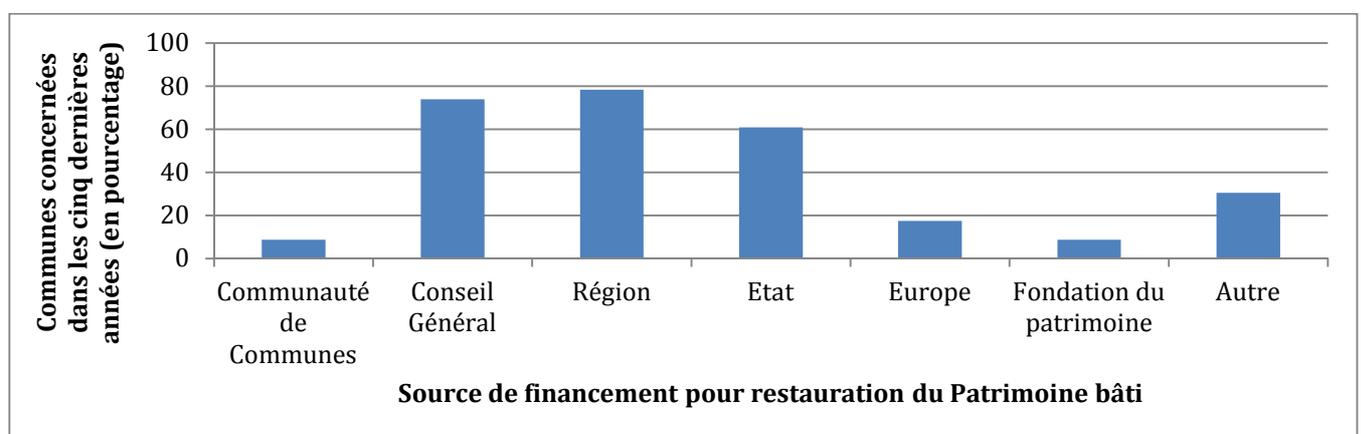
Pour résumer :

Le patrimoine culturel est considéré comme un complément, un à côté, pour les hébergeurs et pour la population touristique.

3) Des financements difficiles mais existants et une volonté de mise en réseau

a Soutien financier et impulsion

Vingt-huit communes ont répondu à la question « Avez-vous rénové votre patrimoine historique (chapelle, four à pain, etc.) dans les cinq dernières années ? », elles ont toutes répondu positivement. Les projets de restauration nécessitent souvent un financement extérieur, plus de 60% des communes ont été aidées par le Conseil Général, la Région et l'Etat (cf. Graphique n°8).



Graphique n° 8 : Source de financement dont les communes ont bénéficié pour leurs travaux de restauration du patrimoine bâti culturel dans les cinq dernières années, E. Thibaud

Cependant compte tenu de l'état actuel des fonds de l'Etat, les subventions se font de plus en plus rares et les dossiers de plus en plus complexes. Par la suite nous allons nous intéresser principalement aux appels à projet et contrats initiés par la Région et le Conseil Général dans le cadre de leur politique touristique.

- **La Région**

La politique touristique de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur s'exprime à travers le Schéma Régional de Développement Touristique. Le Schéma de 2012-2016 (Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 2012) fait ressortir quatre enjeux clés :

- 1^{er} enjeu : vers un tourisme plus compétitif
- 2^{ème} enjeu : vers un développement touristique responsable
- 3^{ème} enjeu : pour des destinations plus attractives, de la gestion des marques au e-business
- 4^{ème} enjeu : améliorer la performance de l'action publique

Le patrimoine culturel n'est pas une des grandes priorités. Cependant c'est un outil qui peut permettre de répondre aux grands axes de travail proposés. La Région a le souhait de développer le lien entre le tourisme et la culture et de travailler sur la dessaisonalisation. En réponse au schéma, elle met en place différentes actions pour inciter les acteurs à diversifier l'offre touristique. Elle a mis en place deux appels à projet directement liés au patrimoine :

- L'appel à projet E-Service et Territoires de valorisation numérique du patrimoine
- L'appel à projet Etat-Région, qui touche les projets en lien avec la culture scientifique, technique et industrielle.

La Région intervient sur le territoire principalement par l'intermédiaire des Pays avec les contrats de Pays et le programme LEADER. De plus, depuis 2006 le Conseil Régional a adopté le premier Schéma Interrégional du Massif des Alpes qui a pour objectif de répondre aux spécificités des territoires de montagne, notamment au niveau de l'aménagement. Des projets en lien avec le patrimoine peuvent être inclus dans ces programmes.

- **Le Conseil Général**

Le Schéma Départemental du Tourisme mis en place par le Conseil Général donne les orientations politiques et les stratégies en termes de développement et d'aménagement. Le schéma 2005-2010 est arrivé à échéance et le prochain est en cours d'élaboration.

En réponse au plan d'action issu du schéma 2005-2010, le Conseil Général a mis en place plusieurs actions dont certaines touchent au patrimoine culturel (Conseil Général des Hautes Alpes, 2001) :

- Les « Contrats Grands Sites » permettent un subventionnement pour des projets de valorisation du patrimoine naturel et bâti. Dans le Pays du Grand Briançonnais les communes de Pelvoux (patrimoine naturel) et Mont-Dauphin (patrimoine culturel) en ont bénéficiés.
- La « Route de la Lumière » est un projet de valorisation de divers sites scientifiques du sud-est de la France.

Le département s'est de plus engagé dans une démarche d'acquisition de sites patrimoniaux (culturel, architectural et naturel), afin de les sauvegarder et de les valoriser.

Comme nous l'avons vu précédemment le Conseil Général subventionne également des projets de restauration et de valorisation du patrimoine culturel bâti en dehors des actions citées ci-dessus.

D'autres structures comme la Fondation du Patrimoine, la Fédération des Ecomusées et des Musées de Société ou l'Association Sauvegarde de l'Art Français peuvent apporter leur soutien financier ou technique.

- **Le plus des labels et inscriptions**

Outre une reconnaissance historique et culturelle mondiale, l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO est un plus pour l'aspect technique. Elle n'est pas une source de financement en soit, mais une reconnaissance et l'Etat, la Région et le Département apportent plus de financements. Pour la ville de Briançon, une convention Ville/Etat/Département/Région a été établie pour 3 ans, elle permet de financer les travaux de restauration.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a un crédit réservé Ville et Pays d'Art et d'Histoire qui est réparti entre les Villes et Pays ayant le label. Pour les nouveaux territoires, la subvention permet de payer le salaire du chargé de mission pendant un ou deux ans.

b *Conseil et Expertise*

- **Le Parc Naturel Régional du Queyras**

Le Parc Naturel Régional du Queyras est formé en totalité par neuf communes du Queyras et du Guillestrois, ce qui représente 580 km² soit 27% du territoire et près de 8 % de la population du Pays du Grand Briançonnais. Les Parcs Naturels Régionaux ont cinq grandes missions qui sont réalisées à travers leurs différentes actions :

- la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels
- favoriser le développement économique
- l'aménagement du territoire
- l'information et la sensibilisation auprès des habitants et des visiteurs
- conduire des actions expérimentales ou innovantes

Le parc agit sur la conservation et la valorisation du patrimoine bâti de différentes manières. Il a pour mission d'accompagner les communes dans la mise en valeur et depuis 2010, un des objectifs est de prendre en compte l'ensemble du petit patrimoine. La planification de

l'urbanisme, le renouvellement urbain et les PLU sont des outils qui peuvent être utilisés pour répondre à cet objectif. Des actions sont déjà mises en place pour le patrimoine classé. Pour les actions de restauration le parc peut intervenir et apporter son aide en tant d'expert.

Une publication sur la restauration des habitats traditionnels a été éditée lors d'un travail Inter-Parc. Elle apporte des conseils pour restaurer l'habitat dans le respect de l'architecture traditionnelle. Ce travail est actuellement repris par le Parc en partenariat avec le CAUE pour l'élaboration d'un guide « Construire en Queyras et en Guillestrois ». La création d'un point d'information pour la population sur la restauration et l'entretien des habitats dans le parc, en lien avec le point info énergie, pourrait être un outil pour favoriser la restauration et la valorisation du patrimoine culturel bâti. Le parc a acquis certains bâtiments qu'il restaure et valorise de différentes manières.

Il œuvre principalement pour la valorisation du patrimoine naturel mais certaines actions autour du patrimoine culturel sont réalisées. Il est à noter que dans le Queyras le patrimoine naturel et le patrimoine culturel sont extrêmement liés. Le parc propose gratuitement à la population touristique et locale des visites avec des accompagnateurs et des guides autour des thèmes de la nature, des paysages et de la culture. Il s'occupe aussi de la sensibilisation auprès des scolaires dans ces domaines.

- **Le Parc National des Ecrins**

La zone d'adhésion du Parc National des Ecrins concerne douze communes du Pays du Grand Briançonnais, ce qui représente 38% du territoire (81216 ha). La zone « cœur » du Parc National des Ecrins concerne 12% du territoire (26500 ha).

L'entretien avec le Parc National des Ecrins n'ayant pas pu être réalisé, les informations sont issues des données trouvées sur son site internet¹¹.

Pour la valorisation le Parc axe son travail autour du patrimoine naturel. Il apporte son expertise sur le patrimoine bâti, au niveau de la restauration et de la gestion. Les projets sont actuellement axés vers les sites isolés comme les refuges et chalets d'alpages.

- **Le Diocèse**

¹¹ www.ecrin-parcnational.fr consulté le 14 août 2012

Le Diocèse de Gap et d'Embrun est affectataire des lieux et des objets. Il a la jouissance exclusive mais n'est pas propriétaire. Les communes sont propriétaires des monuments religieux antérieurs à 1905. Les travaux de conservation et de restauration sont à la charge des communes. Le Diocèse apporte son accord lorsque l'intérieur de l'église est concerné. Il est très favorable à l'ouverture des monuments religieux au public. Normalement ces monuments devraient être ouverts mais pour des raisons de sécurité (vols et dégradation), ils sont souvent fermés en dehors des cultes. Dans des lieux fréquentés comme les villes, l'ouverture de ces monuments est plus facile. Le Diocèse est présent en tant que conseil auprès des communes.

c La mise en réseau

Vingt communes ont exprimé la volonté de travailler ensemble pour des projets d'entretien et de valorisation et cinq organismes de promotion touristique ont exprimé le même souhait pour réaliser des projets de valorisation à plus grande échelle.

Les Plans Intégrés Transfrontalier (PIT) sont, outre une source de financement, des outils de coopération. Le territoire du Pays du Grand Briançonnais est concerné par deux PIT par l'intermédiaire desquels des projets en lien avec le patrimoine culturel sont mis en place :

- le PIT « Hautes Vallées »
- le PIT Mont Viso

Depuis l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire de la ville de Briançon, certains acteurs ont souhaité étendre le label à la Communauté de Communes et au Pays du Grand Briançonnais mais cela n'a pas abouti. Actuellement un projet E-Pays d'Art et d'Histoire voit le jour à l'échelle de la Communauté de Commune du Briançonnais.

Le Parc du Queyras et la Communauté de Commune du Guillestrois ont mis en place des bases de données qui répertorient le patrimoine culturel bâti de leurs territoires.

Les deux sites Vauban ont mis en place seulement trois projets en commun. Certaines associations locales réalisent ponctuellement des projets ensemble.

Le CDT a mis en place une base de données départementale qui permet de répertorier l'offre touristique (hébergements, sites, évènements et activités) du territoire. Depuis 2012,

il travaille sur la base de données SITRA, aussi utilisée par la Région Rhône Alpes, ce qui permet une visibilité sur ce territoire.

Les organismes de promotion touristique cotisent à SITRA et alimentent la base de données. Les informations répertoriées peuvent ensuite être transmises via les sites internet des adhérents. Actuellement, les offices de Tourisme de Serre Chevalier, Montgenèvre, Briançon et Vars sont adhérents à SITRA.

La région a mis en place un site internet www.sortie.regionpaca.fr mais actuellement aucun évènement concernant le territoire du Pays du Grand Briançonnais n'est répertorié. Je n'ai pas eu d'informations concernant les modalités d'adhésion. De plus d'autre site internet ont été mis en place dans le cadre de projets Européens mais ils ne sont pas mis à jour et ne semblent pas être bien connus au niveau du territoire.

Pour résumer :

La valorisation du patrimoine culturel bâti peut bénéficier de soutien financier, technique et moral. Or, l'aboutissement des demandes de subventions est de plus en plus rare. Peu de projets sont réalisés à l'échelle d'un territoire comprenant plusieurs communes.

III. Le patrimoine culturel bâti pour demain

1) Des constats

Le patrimoine culturel bâti du territoire est riche. D'après certains professionnels il ne semble pourtant pas pouvoir rentrer en concurrence avec d'autres territoires. Actuellement le tourisme mise principalement sur les activités de pleine nature. Le patrimoine culturel est considéré comme un bon complément touristique mais sa complémentarité n'est pas exploitée au maximum.

Une des spécificités du territoire est le lien étroit entre la nature et la culture, le patrimoine culturel est intimement lié aux spécificités naturelles du territoire et les paysages de « montagne » tant appréciés sont aussi étroitement liés au patrimoine culturel. C'est peut-être sur cette spécificité qu'il serait intéressant de jouer. Les forts Vauban sont des atouts patrimoniaux qu'il ne faut pas négliger et mettre davantage en avant car ils peuvent être une vitrine pour le territoire.

Les forts Vauban sont dans le top 20 des principaux sites patrimoniaux visités dans le département (15 980 visites guidées à Briançon et 13 004 visites guidées à Mont Dauphin en 2009). Les professionnels estiment que seul 10% des visiteurs qui pénètrent dans la place forte de Mont Dauphin participent à une visite guidée. A Briançon et aux alentours les professionnels observent une augmentation du nombre d'étrangers et de nouvelles nationalités (Américains, Israéliens) depuis l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. On peut alors se demander si l'offre touristique (hébergement, activités, événement) est adaptée à cette nouvelle clientèle.

L'offre touristique liée au patrimoine bâti culturel est importante mais principalement sous forme de visites guidées. La population touristique fréquentant le Pays du Grand Briançonnais n'est pas « friande » de visites guidées, pas en raison du prix mais parce qu'il y a des « horaires fixes » et « du monde ». Il existe quelques itinéraires « découverte » mais qui couvrent peu de territoire. Les itinéraires peuvent permettre de faire circuler les visiteurs

dans le village ou la ville mais aussi sur le territoire du Pays, le département et même en Italie et les emmener découvrir un café sympa, un restaurant ombragé, une exposition, un musée, ...

Malgré certains évènements dits « originaux » alliant par exemple le patrimoine culturel au théâtre, à la musique ou à l'orientation cette offre reste cependant ponctuelle. Celle-ci peut permettre d'attirer un public « famille » qui ne participe pas à des visites guidées classiques. Des évènements culturels, type festival de musique ont lieu mais l'offre est principalement classique.

Des projets de valorisation du patrimoine sont réalisés en commun entre plusieurs acteurs mais cela reste ponctuel. Certains acteurs comme les Communes et les associations ne réalisent pas leurs projets par manque de moyen. Ces projets, s'ils ne sont pas identiques, ont de nombreux points communs. Une mise en réseau permettrait la rencontre de ces acteurs et peut-être de ces projets. Le travail en commun permet souvent un avantage financier et une meilleure visibilité.

L'offre est beaucoup plus importante l'été, ce qui est lié à la fréquentation touristique. On peut cependant se demander si une offre plus importante en hors saison ne pourrait pas attirer plus de monde.

Le territoire dispose, comme on a pu le voir, d'une offre touristique liée au patrimoine culturel bâti. Le point faible semble être la communication d'une part en raison de la place réduite attribuée au patrimoine culturel et d'autre part en raison d'une communication scindée/morcelée sur le territoire. Il est à noter que cinq organismes communiquent à l'échelle d'un village.

Le territoire dispose de sites comme Mont-Dauphin, Briançon, Saint Véran, le Jardin Alpin du Lautaret et Fort Queyras qui attirent les vacanciers de tout le Pays du Grand Briançonnais mais aussi d'autres départements, il serait intéressant de profiter de ces sites pour communiquer à l'échelle du Pays.

La communication est réalisée à travers un nombre très important de brochures et de guides. Il semble intéressant de regrouper l'information pour offrir à la clientèle une offre complète, directe et facilement accessible. Les hébergeurs ne sont pas dans la capacité technique de proposer toutes ces brochures à leur clientèle. Il serait intéressant au niveau des événements ponctuels de communiquer « à la semaine » par l'intermédiaire des hébergeurs.

Mais la question principale concerne la position donnée au patrimoine culturel vis à vis du tourisme. Le souhait est-il qu'il soit simplement un complément ou un complément capable de développer une économie.

Actuellement il n'y a pas une forte demande des touristes pour le patrimoine culturel bâti. On peut relier ce phénomène au fait que l'on cherche à attirer la population touristique par le sport et la nature et non par le patrimoine culturel. Il serait intéressant avant toute action de grande ampleur de valorisation du patrimoine culturel d'étudier plus en profondeur son potentiel et l'intérêt de la population touristique actuelle en France mais aussi à l'étranger pour le tourisme culturel. Cependant l'inscription à l'UNESCO des forts Vauban illustre déjà un intérêt patrimonial important. Malgré un potentiel plus faible que dans d'autres régions, l'originalité de l'offre et le lien étroit avec le patrimoine naturel sont certainement des pistes à développer.

De plus il serait intéressant de se pencher sur le tourisme d'affaire qui peut être intéressé par une offre sportive et culturelle. Le Comité Départemental du Tourisme des Hautes Alpes est actuellement en train de réaliser une étude sur le tourisme d'affaire. C'est une activité qui peut permettre de compléter les ailes de saisons.

Une autre question peut être soulevée sur la valorisation du patrimoine culturel à destination de la population locale. Est-ce que ces deux publics sont visés de la même manière et sur les mêmes périodes de l'année ou sont-ils complémentaires ?

2) Des pistes d'action

a *Pour demain*

L'un des premiers points sur lequel il semble intéressant de travailler est la mise en réseau tant pour la communication que pour la valorisation.

- **La communication**

Des outils de communication existent à l'échelle du département, la base de données SITRA et de la région, le site internet www.sorties.regionpaca.fr. Ces outils ne semblent pas être utilisés par tout le territoire. Il serait intéressant de les faire connaître afin de développer leurs utilisations. Pour cela il est nécessaire de se renseigner sur :

- les modalités d'adhésion
- les acteurs qui peuvent communiquer par ces bases de données
- la communication

Deux sites internet qui concernent une partie du Pays ont été créés mais ne semblent pas mis à jour :

- www.alpialpes.com
- www.culturamonviso.eu

Il serait intéressant de se pencher d'avantage sur ces bases de données et voir si elles peuvent être utilisées afin de communiquer à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais.

Un grand nombre d'outils de référencement existe mais ces derniers ne sont pas tous utilisés ou seulement en partie. Il est donc important de se renseigner sur ce qui existe et comment cela fonctionne avant d'en créer de nouvelles.

Il serait intéressant de voir sous quelles conditions il est possible de réaliser une communication à la semaine distribuable aux hébergeurs, restaurateurs et autres.

- **La valorisation**

Au niveau de la valorisation il est important que les acteurs travaillent ensemble car ils ont souvent des projets communs. La réalisation de projets à l'échelle du territoire peut avoir plusieurs avantages :

- Réduction des coûts
- Facilité pour les financements (En effet les futurs financements privilégieront les projets de territoire et les projets d'excellence – plus valeur environnementale, sociale, ...)
- Meilleure visibilité

Les associations ne sont pas toutes visibles à travers les « annuaires » mis en place. Il serait intéressant que les acteurs puissent échanger entre eux et il semble y avoir une volonté dans ce sens. La création d'une base de données sur les intentions de projets et projets en cours pourrait permettre l'échange et la discussion. Ce système a été mis en place au sein du réseau Vauban, il serait donc intéressant de se pencher sur son fonctionnement. Cependant ces bases de données nécessitent l'investissement des acteurs, il faut donc s'assurer de leur intérêt et de leur motivation.

Un des grands problèmes de la valorisation semble être les sources de financement, la plupart des acteurs sont informés sur les subventions qu'ils peuvent obtenir mais certains ont des demandes. Il serait donc intéressant de référencer les structures pouvant apporter un soutien financier, technique ou autre pour des projets de conservation et de valorisation du patrimoine culturel bâti. L'organisation de rencontres entre les acteurs locaux et ces structures pourrait permettre de répondre à cette attente.

b *Et après-demain*

Il y a une nécessité de travailler autour de l'ouverture du patrimoine religieux. Un travail peut être envisagé avec les guides du patrimoine en leur permettant l'accès pour organiser des visites guidées, contées ou musicales.

Une réflexion sur la possibilité de mêler d'avantage la nature et la culture dans les projets de valorisation permettrait peut être d'augmenter l'intérêt pour le patrimoine culturel.

Deux visites autour de la géologie, mises en place par la Société Minière et Géologique du Briançonnais, sont aujourd'hui accessibles par application Smartphone et la Communauté de Communes de Guillestrois met en place une application sur le patrimoine du Guillestrois. Les nouvelles technologies sont en plein essor et présentent des avantages pour le coût et les

mises à jour par rapport aux brochures papiers. La population touristique rencontrée sur le territoire du Grand Briançonnais est encore peu équipée de téléphone Android. Il est cependant important de se pencher sur la question et de suivre l'utilisation des applications déjà en place sur le territoire.

A plus long terme il faut se positionner sur la place accordée au patrimoine culturel. Si la volonté de développer davantage le patrimoine culturel à l'intention des touristes est réelle un travail de communication doit être fait en amont pour attirer une clientèle plus réceptive et intéressée. En effet la population touristique actuelle qui visite le territoire n'est pas venue pour cela et elle trouve son compte dans l'offre liée aux activités de pleine nature. Cependant si un travail de communication sur le patrimoine culturel est envisagé l'offre doit être attractive et présenter un « plus », une particularité. Un travail doit donc être fait en ce sens.

Conclusion

Actuellement, le patrimoine culturel bâti est considéré comme un complément touristique. Le territoire développe le tourisme autour des stations de ski, des activités de pleine nature et de la montagne en général. Ces caractéristiques le différencient d'autres bassins touristiques mais elles sont les mêmes que dans le reste des Alpes. Les Alpes du Sud ont cependant comme avantage, un ensoleillement important. Mais une météo de plus en plus incertaine et une clientèle touristique plus exigeante nécessite d'adapter et de diversifier l'offre.

En plus d'un patrimoine naturel exceptionnel, le territoire regorge de monuments historiques nombreux et divers ainsi que d'une histoire riche. Les multiples acteurs du territoire valorisent ce patrimoine mais principalement à l'échelle communale. Des projets à plus grande échelle voient le jour petit à petit. Malgré les nombreuses actions, itinéraires, visites guidées, festivals mises en place, l'offre n'est pas structurée et très peu visible à l'échelle du Pays.

En considérant que les vacanciers bougent sur le territoire au-delà des limites actuelles de communication, il serait intéressant de transmettre l'information à plus grande échelle. Ceci permettrait de proposer une offre plus complète et faciliterait la circulation des vacanciers. Le patrimoine culturel est de plus une offre « quatre saisons » qui peut-être un véritable outil pour la dessaisonalisation. Son attrait touristique pourrait être exploité davantage. La spécificité du territoire repose sur un lien étroit entre patrimoine culturel, histoire et environnement montagnard, et gagnerait à être renforcé.

Pour attirer une « nouvelle » clientèle intéressée par le patrimoine culturel, il est nécessaire d'avoir davantage de communication sur ces activités. Mais ceci requiert une offre complète, originale et structurée. Il est important de s'intéresser au potentiel du territoire en termes d'offre culturelle et de cibler la clientèle. La dessaisonalisation est un point sur lequel il faut travailler, mais qui nécessite l'implication de tous les acteurs, notamment les hébergeurs et les commerçants.

Index des illustrations

Cartes

Carte n° 1 : Territoire du Pays du Grand Briançonnais (Source : Pays du Grand Briançonnais, 2004).....	2
Carte n° 2 : Territoire du Pays du Grand Briançonnais, E. Thibaud d'après Géoportail, 2012 ..	3
Carte n° 3 : Principaux axes de circulation en Grand Briançonnais, E. Thibaud d'après Géoportail, 2012.....	5
Carte n° 4 : Territoire des Escartons, (Source : site internet de l'Escarton d'Oulx).....	6
Carte n° 5 : Territoire du Dauphiné, (Source : site internet « un monde à lire »)	7
Carte n° 6 : Frontière du Dauphiné suite au traité d'Utrecht, 1713, d'après Conseil Général des Hautes-Alpes, 2002.....	8

Graphiques

Graphique n° 1 : Taille des communes du Pays du Grand Briançonnais d'après les données de la population municipale de 2009 de l'INSEE, E. Thibaud, 2012.....	4
Graphique n° 2 : Statuts(a) et rayons d'actions(b) des organismes de promotion du Pays du Grand Briançonnais en fonction de leur organisation, E. Thibaud, 2012	26
Graphique n° 3 : Répartition des actions en lien avec la valorisation ou la conservation du patrimoine culturel bâti.	27
Graphique n° 4 : Répartition des actions de valorisation en lien avec le patrimoine culturel bâti de mars à août dans le Pays du grand Briançonnais.....	31
Graphique n° 5 : Moyen d'information de la population touristique.....	33
Graphique n° 6 : Motivations de séjour des touristes rencontrés dans le Pays du Grand Briançonnais, E. Thibaud, 2012	39
Graphique n° 7 : Activités réalisées par la population touristique rencontrée dans le Pays du Grand Briançonnais, E. Thibaud, 2012	40
Graphique n° 8 : Source de financement dont les communes ont bénéficié pour leurs travaux de restauration du patrimoine bâti culturel dans les cinq dernières années, E. Thibaud	41

Tableaux

Tableau n° 1 : Fréquentation des hébergements durant la saison estivale et hivernal en 2009, E. Thibaud, d'après Comité Départemental du Tourisme, 2010.....	11
Tableau n° 2 : Offre de lits touristiques dans le Pays du Grand Briançonnais par bassin touristique en 2009, E. Thibaud, 2012 d'après Comité Départemental du Tourisme, 2010.....	12
Tableau n° 3 : Entretiens réalisés auprès des Communes et Communautés de Communes..	17
Tableau n° 4 : Structures rencontrées lors d'un entretien	18
Tableau n° 5 : Guides indépendants du patrimoine questionnés.....	18
Tableau n° 6 : Hébergeurs questionnés par téléphone	19
Tableau n° 7 : Enquêtes réalisées auprès de la population touristique	20
Tableau n° 8 : Répartition des enquêtes entre les Communautés de Communes.....	21
Tableau n° 9 : Répartition des enquêtes suivant l'intérêt des sites.....	21
Tableau n° 10 : Principaux sites de visites patrimoniaux du département des Hautes Alpes (Source : Comité Départemental du Tourisme, 2010).....	28
Tableau n° 11 : Part des visiteurs logeant en dehors de la Communauté de Communes dans laquelle se trouve le site visité	35
Tableau n° 12 : Produits d'appel des organismes de promotion touristique en fonction des saisons	36

Références bibliographiques

Agence Régionale du Patrimoine, 2009, Etude sur les retombées économiques et sociales du patrimoine et de la culture dans les Hautes-Alpes, Edition interne

Comité Départemental du Tourisme, 2010, Les chiffres clés du tourisme des Hautes Alpes, Edition interne

Conseil Général des Hautes-Alpes, 2002, Des hommes, une terre, une histoire, Les Hautes Alpes, Edition du Fournel

Conseil Général des Hautes Alpes, 2001, Stratégie de développement touristique des Hautes-Alpes, Edition interne

Groffier J., 1981, Le feu ardent des Vaudois, Edition Edisud

Pays du Grand Briançonnais, 2004, Charte de développement Engageons le Haut Pays vers un avenir de qualité, Editions interne

Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 2012, Schéma régional de développement touristique 2012-2016, Edition Interne

Sitographie

Agence régional du Patrimoine PACA : www.patrimoine-paca.com

Comité Régional du Tourisme PACA : www.chiffres-tourisme-paca.fr

Direction Régional des Affaires Culturelles :

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur

Escarton d'Oulx : www.escarton-oulx.eu

Géoportail : www.geoportail.gouv.fr

Insee : www.insee.fr

Météo 05 : www.meteo05.sepcs.fr

Ministère de la Culture et de la Communication :

www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/

Monde à lire : www.mondalire.com

Pays du Grand Briançonnais : www.paysgrandbrianconnais.fr

Index des annexes

Annexe 1 : Questionnaire à destination des Communes.....	1
Annexe 2 : Questionnaire à destination des organismes touristiques.....	7
Annexe 3 : Questionnaire à destination des associations	13
Annexe 4 : Communes ayant répondu au questionnaire.....	18
Annexe 5 : Organismes de promotion touristique ayant répondu au questionnaire.....	19
Annexe 6 : Associations ayant répondu au questionnaire.....	20
Annexe 7 : Questionnaire à destination de la population touristique.....	21

ANNEXE 1 : Questionnaire à destination des Communes

Date		Rédacteur
23/05/2012		ET
Page		Pôle
1 / 6		Pays

Questionnaire pour les communes : « Le Patrimoine et vous »

Commune :

Personne en charge du questionnaire :

Date :

Fonction :

1) Aujourd'hui ...

Q1. Existe-t-il une personne ou plusieurs personnes chargées des questions de patrimoine et/ou de tourisme pour votre commune ?

- une personne
 plusieurs personnes
 aucune

Pouvez-vous les nommer ?

Nom	Service	Attribution

Date
23/05/2012
Page
2 / 6



Rédacteur
ET
Pôle
Pays

Q2. Réalisez-vous des actions de valorisation du patrimoine ?

- Oui Non

Si oui, sous quelles formes se présentent-elles ? (visite guidée, itinéraire découverte, évènement festif, brochures, ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q3. Participez-vous aux Journées du Patrimoine organisées par le Ministère de la Culture et de la communication ?

- Oui Non

Q4. Soutenez-vous financièrement des associations dans le champs du patrimoine culturel?

- Oui Non

Si oui, lesquelles ?

-
.....
-
.....
-
.....
-
.....
-
.....

Date		Rédacteur
23/05/2012		ET
Page		Pôle
5 / 6		Pays

Q8. Rencontrez-vous des difficultés dans la gestion du patrimoine (entretien, restauration, valorisation, ...) ?

Oui Non

Si oui, les attribuez-vous à :

- Un manque de moyens financiers
- Un manque d'information des financements existants
- Une mauvaise connaissance du patrimoine
- Un manque de moyens techniques et humains
- Autre :

Q9. Apprécieriez-vous, pour des actions comme l'entretien et la valorisation, que les projets et les demandes de subventions puissent se faire en commun avec d'autres communes ?

Oui Non

ANNEXE 2 : Questionnaire à destination des organismes touristiques

Date		Rédacteur
23/05/2012		ET
Page		Pôle
1 / 6		Pays

Questionnaire pour les offices, services et accueils de tourisme « Le Patrimoine et vous »

Office/service/accueil de Tourisme de :

Statut / Mode de gestion :

Personne en charge du questionnaire :

Date :

Fonction :

Q1. Sur quelles communes ou communautés de communes s'étend votre secteur d'activité ?

.....

.....

.....

Q2. Organisez-vous des visites guidées ?

Oui

Non

➤ Si oui,

avec un guide (Veuillez, s'il vous plaît, remplir le tableau ci-dessous)

Nom de la visite avec un guide	Année de création

Date		Rédacteur
23/05/2012		ET
Page		Pôle
3 / 6		Pays

Q3. Avez-vous mis en place des itinéraires de découverte ?

Oui Non

Si oui, Lesquels ? Et depuis quand ?

Nom de l'itinéraire de découverte	Année de création

Q4. Proposez-vous des itinéraires mis en place par un autre organisme ?

Oui Non

Si oui, Lesquels ? Et depuis quand ?

Nom de l'itinéraire de découverte	Année de création <small>(si vous la connaissez)</small>	Année depuis laquelle vous le proposez

Q5. Proposez-vous des brochures sur le patrimoine ?

Oui, Combien ? Non

Date
23/05/2012

Page
4 / 6



Rédacteur
ET

Pôle
Pays

Q6. Avez-vous mis d'autres outils en place pour valoriser et ouvrir le patrimoine aux touristes ?

- Oui Non

Si oui, lesquels ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Q7. Essayez-vous de valoriser la double activité (par exemple, le sport et la culture en développant des itinéraires « vélo et patrimoine » ou la culture et le patrimoine bâti en organisant un concert dans une église) ?

- Oui Non

Pouvez-vous indiquer les actions (réalisées ou en projet) qui répondent à cette attente ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

nent.

Date		Rédacteur
23/05/2012		ET
Page		Pôle
5 / 6		Pays

Q8. Travaillez-vous en collaboration avec des associations ou des organismes pour organiser des activités ?

Oui Non

Si oui, lesquels et pour quels projets ?

Association(s) / Organisme(s)	Projet(s)

Q19. Quel est votre produit d'appel touristique ?

L'hiver :

L'été :

L'automne :

Le printemps :

Q10. Considérez-vous le patrimoine comme une attraction touristique ?

Oui Non

Si oui,

Toute l'année

L'hiver

L'été

L'automne

Le printemps

Q11. Le patrimoine vous semble-t-il suffisamment valorisé, notamment vis-à-vis du tourisme ?

Oui Non

Q12. La ou les communes vous incitent-elles à développer des actions autour du patrimoine ?

Oui Non

ANNEXE 3 : Questionnaire à destination des associations

Date:		Rédacteur:
23/05/2012		ET
Page:		Pôle:
1 / 5		Pays

Questionnaire pour les associations « Le Patrimoine et vous »

Nom de votre association :
Date de création de l'association :
Personne en charge du questionnaire :
Fonction : *rempli le :*
Contact email :

Vos actions

Q1. Quel est votre rayon d'action ?

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Une commune | <input type="checkbox"/> Département |
| <input type="checkbox"/> Plusieurs communes | <input type="checkbox"/> Région |
| <input type="checkbox"/> Pays | <input type="checkbox"/> Autre |

2. Quelle part de vos actions est consacrée à :

- | | | | |
|---|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| La conservation des monuments | <input type="checkbox"/> 0 % | <input type="checkbox"/> ... % | <input type="checkbox"/> 100 % |
| La valorisation et la divulgation du patrimoine | <input type="checkbox"/> 0 % | <input type="checkbox"/> ... % | <input type="checkbox"/> 100 % |

Date
23/05/2012

Page
2 / 5



Rédacteur
ET

Pôle
Pays

Q3. Quels monuments ont été concernés par une action (entretien, restauration, sauvegarde, ...) importante dans les cinq dernières années et quel a été le mode de financement ? (répondre dans le tableau suivant SVP.)

Monuments	Année(s)	Financement (en %)							
		Autofinancement	Commune	C. de Communes	Département	Région	Etat	Europe	Autre

Date
23/05/2012

Page
4 / 5



Rédacteur
ET

Pôle
Pays

Vos moyens d'actions

Q6. Est-ce que vous travaillez ou réalisez des projets avec d'autres associations ?

Oui Non

Si oui, avec quelles associations ?

1
2
3

Pour quels projets ?

1
2
3

Q7. Lors de vos démarches et actions, quelles structures publiques apportent leur soutien ?

Commune Région
 Communauté de communes Etat
 Pays Europe
 Département Autre.....

Q8. Vous est-il facile de rentrer en contact avec elles ? Oui Pas assez Non

Q9. Savez-vous où vous adresser pour des demandes de renseignements et de subventions ? Oui Un peu Non

ANNEXE 4 : Communes ayant répondues au questionnaire

Communes	Réponses	Versions
Montgenèvre	Avant le 26/06/2012	Electronique
Montdauphin	Avant le 26/06/2012	Electronique
Névache	Avant le 26/06/2012	Papier
Saint-Véran	Avant le 26/06/2012	Papier
Ceillac	Avant le 26/06/2012	Papier
L'Argentière-la-Bessée	Avant le 26/06/2012	Electronique
Val des Prés	Avant le 26/06/2012	Papier
Villard Saint Pancrace	Avant le 26/06/2012	Electronique
Les Vigneaux	Avant le 26/06/2012	Electronique
Arvieux	Avant le 26/06/2012	Electronique
Saint Martin de Queyrières	Avant le 26/06/2012	Papier
Abriès	Avant le 26/06/2012	Electronique
Vallouise	Le 3/07/2012	Papier
La Salle les Alpes	Le 9/07/2012	Electronique
Saint Crépin	Le 13/07/2012	Papier
Saint-Clément-sur-Durance	Le 16/07/2012	Electronique
Ristolas	Le 20/07/2012	Electronique
Eyglier	Le 30/07/2012	Papier
Puy-Saint-André	Le 31/07/2012	Electronique
Freissinières	Le 01/08/2012	Electronique
Briançon	Le 03/08/2012	Electronique
Aiguilles	Le 06/08/2012	Papier
Réotier	Le 13/08/2012	Electronique
Cervières	Le 16/08/2012	Electronique
Saint Chaffrey	Le 17/08/2012	Papier
Puy-Saint-Vincent	Le 20/08/2012	Electronique
Vars	Le 20/08/2012	Electronique
Guillestre	Le 21/08/2012	Papier
Le Monétier les bains	Le 29/08/2012	Electronique

Annexe 5 : Organismes de promotion touristique ayant répondu au questionnaire

Organismes	Réponses	Versions
Service Tourisme de Val des Prés	Avant le 26/06/2012	Papier
Office de tourisme de Briançon	Avant le 26/06/2012	Papier
Office de tourisme du Queyras	Avant le 26/06/2012	Electronique
Office de tourisme de la Meije	Avant le 26/06/2012	Electronique
Office de tourisme de Montgenèvre	Avant le 26/06/2012	Electronique
Office de tourisme du Pays des Ecrins	Avant le 26/06/2012	Electronique
Accueil tourisme de Névache	Avant le 26/06/2012	Papier
Office de tourisme de Serre Chevalier	Le 09/07/2012	Electronique
Maison de tourisme du Guillestrois	Le 14/08/2012	Electronique

Annexe 6 : Associations ayant répondu au questionnaire

Associations	Réponses	Versions
Pour la sauvegarde de la Commune de Saint Chaffrey	Avant le 26/06/2012	Electronique
Rochas Fortas	Avant le 26/06/2012	Papier
Patrimoine de la Roche de Rame	Avant le 26/06/2012	Electronique
Maison Faure Vincent Dubois	Avant le 26/06/2012	Papier
Etude et Sauvegarde de la vallée de Cervières	Avant le 26/06/2012	Papier
Des Genévriers	Avant le 26/06/2012	Electronique
Le Porche des Veilleurs	Avant le 26/06/2012	Papier
Ecole du Conte	Le 02/07/2012	Papier
La Vignetto	Le 04/07/2012	Papier
Rénovation des fours	Le 05/07/2012	Papier
Amis de l'Eglise Saint Martin	Le 09/07/2012	Papier
Pays Guillestrin	Le 06/08/2012	Papier

De plus l'association Centre Briançonnais de Géologie Alpine a répondu au questionnaire. Cette association ne réalise pas d'action autour du patrimoine bâti elle n'est donc pas prise en compte dans l'analyse.

Annexe 7 : Questionnaire à destination de la population touristique



Votre avis nous intéresse !

Enquête du Pays du Grand Briançonnais

Bonjour,

Ce questionnaire rentre dans le cadre du diagnostic tourisme et patrimoine réalisé par le Pays du Grand Briançonnais. Que vous soyez ou non attiré(e)s par le patrimoine votre avis nous intéresse. Nous vous remercions de consacrer quelques minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire.



Vous êtes :
 Un homme
 Une femme

Vous êtes
 Agriculteur
 Artisan
 Cadre
 Profession intermédiaire
 Employé
 Ouvrier
 Retraité
 Sans activité
 Etudiant
 Autre

Vous avez :
 entre 18 et 25 ans
 entre 26 et 45 ans
 entre 46 et 65 ans
 plus de 65 ans

Vous venez de :
 France
 Code postal :
 Autre
 Pays :

Votre séjour est
 un voyage organisé
 un séjour à la Carte
 organisé par vous-même

Vous voyagez :
 seul(e)
 en couple
 en famille
 entre amis

Dans quelle(s) commune(s) logez-vous durant votre séjour ?

.....

Quelle est la durée de votre séjour ?

.....

Quel trajet trouvez-vous raisonnable de faire depuis votre lieu d'hébergement pour visiter un lieu ou assister à un événement ?

En kilomètre : ou en temps :

Pouvez-vous numéroter de 1 à 5 vos principales motivations de séjour ?

- Les sports de nature
- La détente
- Le paysage, la faune, la flore
- La Visite de Villes et/ou Villages
- Les événements culturels (musique, danse, théâtre, ...)
- La Visite des Forts Vauban
- La Visite de monuments historiques
- La Visite d'amis(e)s / famille(s)
- Les produits du terroir
- Autre.....

Participez-vous aux activités suivantes ?

- Visite guidée de villes et villages Oui Non
- Visite libre de villes et villages Oui Non
- Visite guidée autour de la nature Oui Non
- Visite de musée Oui Non
- Exposition Oui Non

Avez-vous pu vous procurer de l'information sur ces activités ?

Oui, facilement Difficilement Non Je ne me suis pas renseigné(e)

Pouvez-vous citer 4 lieux où vous vous êtes rendus durant votre séjour ?

-
-
-
-

Assistez-vous aux événements suivants ?

- Concert Oui Non
- Spectacle de danse Oui Non
- Théâtre Oui Non
- Démonstration de savoir-faire Oui Non
- Fête locale (ex : fête du pain, ...) Oui Non



Les événements proposés sont-ils suffisants ?

Oui Non

Si non, quels types d'événements souhaiteriez-vous ?

Avez-vous pu vous renseigner sur les activités et les événements qui ont eu lieu en dehors de la Commune où vous êtes hébergés ?

Oui, facilement Difficilement Non Je ne me suis pas renseigné(e)

Où avez-vous trouvé les informations ?

- Sur internet
- Dans un Office de tourisme
- Dans votre hébergement :
 - Camping
 - Gîte / auberge
 - Hôtel
 - Location meublée
 - Autre
- Autre

Sous quelle forme souhaitez-vous trouver l'information relative aux activités et aux événements ?

Internet brochure papier application Smartphone

Quel prix seriez-vous prêt à déboursé pour assister à des visites guidées, autour de votre lieu de logement, qui parlent du patrimoine, de l'environnement et de la vie d'autrefois et d'aujourd'hui ?

Rien < 3€ entre 4 et 8 € > 8 €

Nous vous remercions d'avoir consacré un moment à ce questionnaire qui nous permettra de connaître l'intérêt que vous portez à notre patrimoine.
 Nous vous souhaitons un bon séjour dans le Grand Briançonnais !

Contact : Emma Thibaud
 emma@paysgrandbrianconnais.fr
 04 92 23 01 20

